

**Capitaine Mamadou BA : A 24 ans, il est le plus jeune pilote de ligne du Mali**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 15 AVRIL 2021

**831**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Aliou  
Boubacar  
Diallo**

**Le nouveau clown  
de la République**



**Nouvelle CENI : Le Colonel Abdoulaye Maiga échange avec les partis politiques**

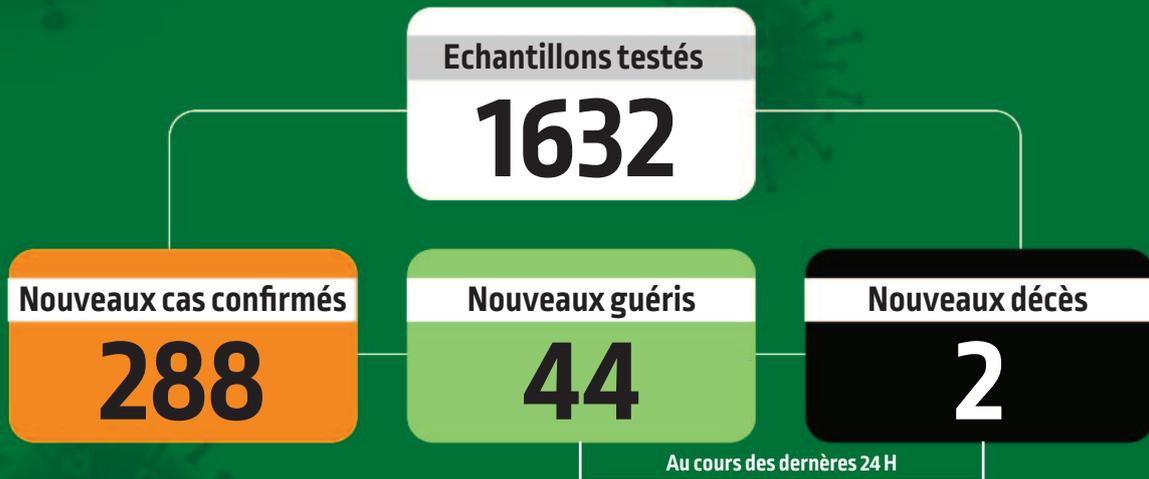


**Douanes maliennes : Des performances à encourager**

# COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au mercredi 14 avril 2021



## Bilan global de la situation du Covid 19



## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

<b>Une Brèves</b>	Aliou Boubacar Diallo : Le nouveau clown de la République	<b>P.5</b>
	Douanes maliennes : Des performances à encourager	<b>P.12</b>
	Capitaine Mamadou BA : A 24 ans, il est le plus jeune pilote de ligne du Mali	<b>P.13</b>
	Niono : Visite du ministre de la Réconciliation nationale à Farabougou	<b>P.13</b>
	Effet transition Dioncounda sur le CNSP : Nominations en cascade des officiers dans les ambassades	<b>P.14</b>
	À Ségou au Mali : Des kiosques alimentaires solidaires	<b>P.14</b>
	Sikasso : Un agent de la sécurité blessé dans l'attaque d'un poste de contrôle	<b>P.15</b>
	Prouesses des FAMAS à Ansongo : Des poseurs de bombes pris « les mains dans le sable »	<b>P.15</b>
	COMMUNIQUÉ N°09/CD/CMA/2021 de la cellule de communication de la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA)	<b>P.15</b>
	Paix et stabilité au Mali : Clément Dembélé bientôt à la tête d'une caravane qui sillonnera 9630 villages	<b>P.16</b>
	Message du Président de la Transition à la Communauté musulmane du Mali à l'occasion du début du mois sacré de ramadan	<b>P.16</b>
<b>Actualité</b>	Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 14 avril 2021	<b>P.18</b>
	Aménagement des collecteurs naturels du District de Bamako : Une priorité des autorités	<b>P.20</b>
	Dr Fodié Tandjigora, sociologue : "Le livre n'est pas dans l'univers des étudiants aujourd'hui"	<b>P.21</b>
	Traque de l'argent d'origine douteuse : Plus de 124 milliards de F CFA mis à l'index par la CENTIF en 2019	<b>P.23</b>
	Revue annuelle du CCNEJ-Mali : Des activités de sensibilisation et de plaidoyer réalisées en faveur de la population	<b>P.25</b>
<b>Politique</b>	Nouvelle CENI : Le Colonel Abdoulaye Maiga échange avec les partis politiques	<b>P.26</b>
	La solution locale au problème global des élections au Mali : Refondation profonde du système électoral malien	<b>P.27</b>
	Renforcement de l'intégration africaine au Mali : Les activités de la politique nationale lancées	<b>P.29</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Santé : Ce que nous mangeons est-il propre à la consommation ?	<b>P.30</b>
	Culture : Le célèbre chanteur du super biton, Aboubacar Kissa dit "cubain" est décédé lundi	<b>P.31</b>
<b>International</b>	France : Des sénateurs plaident pour une réouverture sur mesure des lieux culturels	<b>P.32</b>
	Afghanistan : Les États-Unis prévoient de retirer toutes leurs troupes d'ici au 11 septembre	<b>P.33</b>
<b>Sport</b>	C1 : Manchester City et Guardiola veulent faire sauter leur plafond de verre	<b>P.34</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



# RAMADAN

M U B A R A K



---

LA DIRECTION DE VOTRE  
QUOTIDIEN NUMERIQUE

**“MALIKILE”**

souhaite un bon mois  
de Ramadan  
à tous les musulmans

---

# Aliou Boubacar Diallo : Le nouveau clown de la République

**D**rapé dans un boubou hyper-brodé qui s'inspirait plus au célèbre et talentueux artiste Sadio Nampé qu'à un candidat à une élection présidentielle, Aliou Boubacar Diallo, par ses propos à l'emporte-pièce a su rappeler aux maliens les moments de franche rigolade que leur offrait l'inénarrable feu Mamadou Maribatrou Diaby à chacune de ses apparitions.

Maribatrou Diaby était cet opérateur économique qui avait fait fortune dans les peaux et cuirs y compris l'élevage de caïmans et qui a plongé dans le marigot politique dans lequel il n'a laissé que des plumes et aussi sa fortune. Il a fini en troubadour politique, « auréolé » de son duel avec le président Alpha Oumar Konaré lors de l'élection présidentielle de 1997 que toute l'opposition avait boycottée.

Comme Maribatrou l'aurait fait, Aliou B. Diallo n'a pas hésité à affirmer « **Moi seul, et avec ma société, je peux payer l'énergie et l'eau à tous les Maliens à plus forte raison si on me confie le destin du Mali.** ». Son interviewer, Kassoum Traoré de Radio Kledu semblait ne pas en revenir. Désarçonné, il pose quand même la question : « **tout le Mali ?** ». Et Aliou B. Diallo de renchérir « **Oui tout le Mali. Je peux le faire.** »

L'épisode, bien que cocasse, n'est pas banal. Il témoigne, outre de l'ignorance crasse de certains acteurs publics au Mali et aussi surtout de la grave confusion que font certains candidats potentiels entre affaires privées et affaires publiques et entre Entreprise et Etat. Mais les auditeurs de la radio Kledu n'étaient pas au bout de leurs surprises. Se souvenant sans doute du message de nouvel an de l'invité du jour qui écrivait pour la circonstance « **Je pense particulièrement à la Famille Cissé ainsi qu'à nos frères et sœurs de l'URD dont nous partageons la douleur suite à la disparition de mon frère Soumaila Cissé.** », ils ont été sidérés par son manque total de compassion pour le décès du

chef de file de l'opposition. Ne s'en réjouissait-il pas à la limite ? Car selon lui, cette disparition et la chute de IBK font de lui le Premier national : « **Ils ont dit que j'ai été troisième. Bon admettons que j'ai été troisième mais tout le monde sait que l'élection passée n'a pas été transparente**

et par ailleurs Dieu ne dort pas. On nous a éliminé en nous attribuant la troisième place et nous nous en sommes remis à Dieu. Pour les deux retenus au second tour Paix à l'âme de l'un et l'autre est éliminé. Sur les 24 candidats de 2018, je suis donc le 1er national. Je suis aussi un opérateur (économique ndlr). Je suis donc serein et rassuré. Sur les 24 candidats, il y avait d'anciens Premiers ministres seuls ou coalisés, beaucoup d'anciens ministres et malgré la fraude on n'a pu m'empêcher d'être troisième. Les deux premiers n'étant plus en lice, je suis donc le 1er national. Je ne me vante pas en le disant mais cela crève les yeux.»





Voici donc un candidat à l'élection présidentielle qui ignore que même entre un premier et un second tour, les pendules sont remises à zéro et la balle posée à terre. On rebelotte. Le journaliste s'est fait un devoir de lui rappeler qu'on ne pouvait s'en tenir à cela et qu'il y a aussi de nouveaux éléments et autant de nouveaux compétiteurs. Flegmatique, il répond que lui, a acquis une certaine expérience et que rien ne lui fait peur.

Mais au-delà de cette émission, Aliou Boubacar Diallo est un des hommes politiques maliens les plus difficiles à suivre dans leurs cheminements tant il varie au gré de ses interventions. Ainsi avant la chute du régime de IBK, dans un vibrant plaidoyer au nom du Groupe parlementaire « Benso », il demandait vaille que vaille la non-dissolution de l'Assemblée nationale. Sa démarche, qui n'avait pour finalité que de sauver son mandat de député, reposait sur des arguments fallacieux et spécieux. Selon lui, Les candidats députés qui ont défié la Covid 19 et l'insécurité refusent d'être les moutons de sacrifice de la crise politique que connaissait le Mali. D'ailleurs, poursuivait-il, plus de 80% des élus n'étant pas contestés dissoudre l'Assemblée Nationale conduirait à la généralisation de la crise. Il faut donc défendre les Institutions à commencer par l'Assemblée Nationale et créer un Comité de Sages pour discuter avec les députés dont l'élection est contestée.

Revoilà le même, quelques mois plus tard qui « **souhaite donc bonne chance à l'ensemble des membres du CNT et assure aux autorités de la Transition (son) plein soutien dans la mise en œuvre de réformes politiques et institutionnelles...** ». Que comprendre ? Entre-temps, tout en soutenant que son parti n'a pas envoyé de CV au Colonel Assimi Goita, il envoie subrepticement trois à quatre affiliés politiques dans cet organe de la Transition.

Mais le vrai problème avec Aliou Boubacar

Diallo, peut-être riche, est de se présenter en milliardaire en dollars, ce qui est absolument faux. Il pense qu'en parlant sans arrêt de milliards, les uns le suivront pour ramasser des miettes et les autres ne verront que du feu dans ses élucubrations. Que nous dit-il ? « **Avant la création de ma première société d'exploitation minière en 2002, j'avais investi plus de 25 milliards de Francs CFA dans la recherche, l'exploration et les études de faisabilité de la mine d'or de Faboula.**



A la Cour d'Appel de Bamako j'ai dû abandonner 93 milliards de Francs CFA (environ 143 millions d'Euros) de créances certaines et exigibles que je détenais sur la mine, pour la sauver et obtenir l'homologation de son plan de redémarrage.

Ma société qui est dans la recherche et l'exploitation de l'hydrogène est évaluée aujourd'hui à plus de 21 milliards de dollars américains, d'après le dernier rapport de qualification 51-101. Je suis persuadé que la valorisation de cette société dépassera la centaine de milliards de dollars américains.

Ma société d'hydrogène n'a aucune dette. Elle a son programme d'African Big Green Deal, avec un investissement total de plus de 20 milliards d'Euros, à réaliser pour la production d'hydrogène naturel et vert au Mali et dans plusieurs autres pays africains où des filiales ont déjà été incorporées.

Notre société se positionne pour être le plus grand producteur africain d'hydrogène et un fournisseur majeur d'hydrogène naturel et vert à l'Europe pour lui permettre d'arriver à la neutralité carbone, tel que décidé à l'accord de Paris lors de la COP21. »

Sans être un as de la calculette tout cela mis bout à bout donne allègrement 120 milliards de nos francs et 120 autres milliards en dollars. Au taux de 500 F, Aliou Boubacar Diallo dit peser soixante-cinq mille milliards de Francs CFA.



Sachant que le Produit Intérieur Brut (PIB) du Mali, qui mesure l'ensemble des richesses économiques produites sur un an est d'environ 17 milliards de dollars, on peut considérer que potentiellement Aliou Boubacar Diallo, à ses

dières, pèse sept fois plus que tous les maliens et leurs biens réunis. En numéraires ou en rêves ?

■ Moctar Sow

**malikile.com**  
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé  
 74  
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

## Ammy Baba Cisse

Donc Nioro du Sahel est un État dans un État ? J'apprends que le ramadan commence ce mercredi dans la ville de Sekou Bathily



Tieman H. Coulibaly

Je suis très triste de la mort de Sidi Brahim Ould Siddat assassiné le 13 avril 2021 à Bamako. Je l'ai connu dans le cadre de mes fonctions gouvernementales, évidemment dans un contexte extrêmement tendu et conflictuel. Puis, il est devenu mon ami parce que j'ai su quel homme il était par-delà les circonstances politiques. J'ai su combien il tenait à son pays le Mali et combien il croyait en nos chances de ramener la paix et l'unité.

Sa mort provoquée me choque et m'interpelle. Qui est l'ennemi véritable ? Ne vient-il pas de se dévoiler à travers l'élimination d'un partenaire confirmé de l'Etat pour la paix ? Pour l'heure j'adresse mes condoléances profondément attristées à la famille de Brahim, à la CMA, au MAA et l'ensemble de ceux qui pleurent cet homme singulier et, Ô combien, sincère.

Puisse Allah lui accorder Sa grâce et qu'il repose en paix. Adieu mon Arabe.

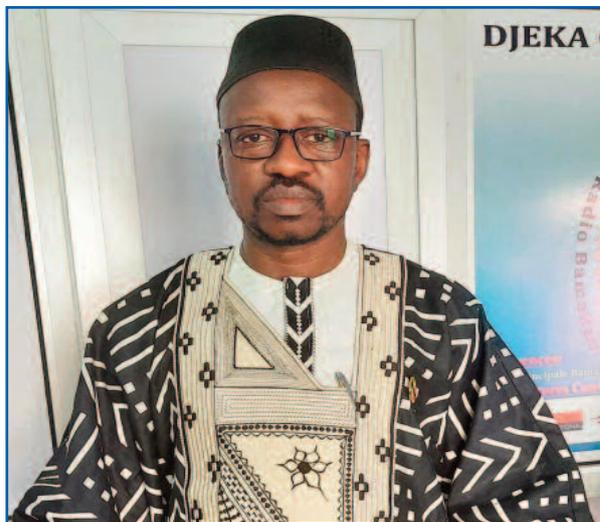


Les zones que Boubeye avait fait démolir à N'tabacoro commencent à être réoccupées par des têtus qui érigent des magasins.



Endetter l'Etat pour 10 milliards ou 20 milliards et accorder 40 milliards pour les exonérations aux sociétés minières cela est inadmissible et inconcevable.

Aboubacar Sidick Fomba, membre du CNT.



Quand Bah N'Daw va se vacciner, je réfléchirais à mon cas.

Bah N'Daw soutient ouvertement les bobos dans leur festival. Qu'est-ce qui sera au menu à votre avis?

Seydou Mamadou Coulibaly avait offert une vingtaine de tonnes de riz et de sucre aux notabilités de Mopti.

Le 17e arrondissement vient d'arrêter à nouveau un replis de justice qui s'est évadé de la prison de Koulikoro après avoir tiré sur un gardien de prison.

"Ce que vous faites en cachette et en public pour la stabilité, je le sais." Bah N'Daw

Les élections, ce n'est pas seulement un Parti, mais surtout un candidat.

Certains maliens pensent que tous ceux qui ont collaboré avec les régimes précédents sont coupables.

## Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

« Fiabilité et disponibilité des points de transfert

». Tels sont, selon Mohamed Cherif Haïdara, président du Conseil supérieur de la Diaspora malienne (CSDM) les deux principaux avantages du partenariat « primordial » entre SAMA money et Small World. Mohamed Cherif Haïdara a pris part, ce mardi 13 avril 2021, à la conférence de lancement du partenariat entre les deux entreprises, à l'hôtel Sheraton de Bamako.





Lait en poudre : 2 418 FCFA/kg contre 2 527 FCFA/kg le mois passé soit une baisse de 4%.

• FARINE DE BLE

Farine de blé : 389 FCFA/kg contre 380 FCFA le mois passé soit une hausse de 2%.

• VIANDE AVEC OS

Bamako et Kati : 2 400 FCFA/kg contre 2 300 FCFA/kg le mois passé.

Les autres localités : Prix demeurés stables.

Mohamed Salia TOURE

Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Porte-Parole du Gouvernement



**Ibrahima Anne**



En France, afin de donner un coup d'accélérateur à la vaccination, des vétérinaires ont été appelés en renfort. J'y aurais été, j'aurais réfléchi par deux fois avant de tendre mon épaule à un véto

**Tatou Solidarité**



Je suis actuellement à la pédiatrie générale du CHU Gabriel Touré.

Je ne souhaite à personne d'avoir son enfant malade hospitalisé dans cette unité et dans ces conditions.

En tant que mère je suis choquée

Aujourd'hui, je tire mon chapeau aux médecins du Mali.

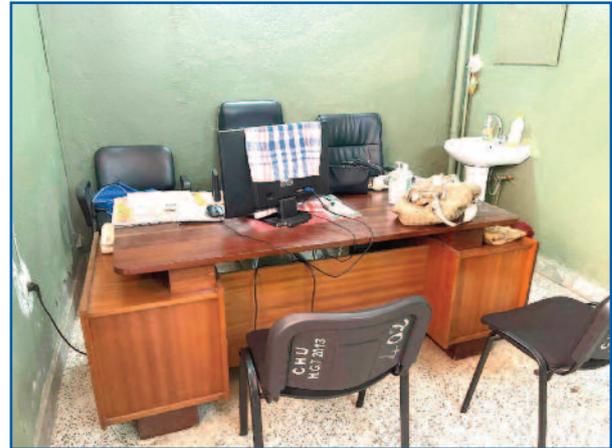
Je vous dis RESPECT pour les miracles que vous accomplissez tous les jours avec le peu de moyens dont vous disposez.

Des médecins cotisent souvent pour nous offrir le minimum en terme de soins.

Voici le bureau du Pr Amadou Toure, neuropédiatre au CHU Gabriel Toure, pas de toilettes, il est obligé de jongler entre les services pour

utiliser leurs toilettes, pour bénéficier d'un peu de fraîcheur en cette période de chaleur, il a payé lui même l'entretien de son climatiseur, un vieux sharp qui consomme plus d'électricité qu'il ne donne de la fraîcheur.

Je suis allée aux urgences de la pédiatrie, j'en suis traumatisée



**Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique - AFRO**

Au 14 avril 2021 : + de 4 300 000 cas de #COVID19 en Afrique - avec + de 3 900 000 guérisons associées et 116 000 décès signalés.

Consultez les chiffres par pays sur le tableau de bord COVID-19 de l'OMS pour la Région africaine: <http://arcg.is/XvuSX>



Country		Total cases	Total deaths	Country		Total cases	Total deaths
<b>WHO Africa Region</b>							
🇦🇩	Algeria	116,700	3,137	🇨🇲	Cameroon	61,731	919
🇦🇷	Angola	23,897	504	🇨🇻	Cabo Verde	19,211	197
🇧🇯	Benin	7,911	96	🇨🇩	Chad	4,852	167
🇧🇼	Botswana	42,444	463	🇨🇰	Comoros	3,589	149
🇧🇮	Burkina Faso	12,289	153	🇨🇮	Cote d'Ivoire	45,265	299
🇧🇮	Burundi	3,393	9	🇨🇰	DR Congo	29,649	749
🇨🇦	Cameroon	61,731	919	🇨🇮	Egypt	3,489	19
🇨🇻	Cabo Verde	19,211	197	🇪🇰	Ethiopia	232,612	3,230
🇨🇩	Chad	4,852	167	🇪🇸	Spain	25,971	129
🇨🇰	Comoros	3,589	149	🇪🇸	Guinea	5,922	168
🇨🇮	Cote d'Ivoire	45,265	299	🇪🇸	Guinea Bissau	91,470	701
🇨🇰	DR Congo	29,649	749	🇪🇸	Guinea	21,106	136
🇨🇮	Egypt	3,489	19	🇪🇸	Kenya	147,147	2,394
🇪🇰	Ethiopia	232,612	3,230	🇪🇸	Lesotho	10,729	315
🇪🇸	Spain	25,971	129	🇪🇸	Liberia	2,071	89
🇪🇸	Guinea	5,922	168	🇪🇸	Madagascar	28,765	513
🇪🇸	Guinea Bissau	91,470	701	🇪🇸	Mali	19,178	417
🇪🇸	Kenya	147,147	2,394	🇪🇸	Mauritania	16,052	451
🇪🇸	Lesotho	10,729	315	🇪🇸	Mauritius	1,198	15
🇪🇸	Liberia	2,071	89	🇪🇸	Mozambique	68,870	734
🇪🇸	Madagascar	28,765	513	🇪🇸	Namibia	43,949	596
🇪🇸	Mali	19,178	417	🇪🇸	Niger	5,108	190
🇪🇸	Mauritania	16,052	451	🇪🇸	Nigeria	103,837	2,081
🇪🇸	Mauritius	1,198	15	🇪🇸	Rwanda	23,823	316
🇪🇸	Mozambique	68,870	734	🇪🇸	Senegal & Príncipe	2,295	29
🇪🇸	Namibia	43,949	596	🇪🇸	Senegal	20,426	1,081
🇪🇸	Niger	5,108	190	🇪🇸	Sierra Leone	4,963	24
🇪🇸	Nigeria	103,837	2,081	🇪🇸	South Africa	1,029,960	93,423
🇪🇸	Rwanda	23,823	316	🇪🇸	South Sudan	10,387	114
🇪🇸	Senegal & Príncipe	2,295	29	🇪🇸	Togo	14,034	105
🇪🇸	Senegal	20,426	1,081	🇪🇸	Tunisia	41,264	337
🇪🇸	Sierra Leone	4,963	24	🇪🇸	Zambia	93,218	1,229
🇪🇸	South Africa	1,029,960	93,423	🇪🇸	Zimbabwe	27,300	1,543
🇪🇸	South Sudan	10,387	114	🇪🇸	<b>WHOAFRO Total</b>	<b>3,198,563</b>	<b>79,799</b>
🇪🇸	Togo	14,034	105	🇪🇸	<b>WHO Eastern Mediterranean Region</b>		
🇪🇸	Tunisia	41,264	337	🇪🇸	Bahrain	12,077	102
🇪🇸	Zambia	93,218	1,229	🇪🇸	Japan	212,130	12,026
🇪🇸	Zimbabwe	27,300	1,543	🇪🇸	Ukraine	103,604	2,630
🇪🇸	<b>WHOAFRO Total</b>	<b>3,198,563</b>	<b>79,799</b>	🇪🇸	Myanmar	632,991	8,915
🇪🇸	<b>WHO Eastern Mediterranean Region</b>			🇪🇸	Somalia	12,999	624
🇪🇸	Bahrain	12,077	102	🇪🇸	Sudan	32,833	2,178
🇪🇸	Japan	212,130	12,026	🇪🇸	Turkey	274,894	9,398
🇪🇸	Ukraine	103,604	2,630	🇪🇸	<b>Africa Total</b>	<b>4,371,627</b>	<b>116,375</b>
🇪🇸	Myanmar	632,991	8,915				
🇪🇸	Somalia	12,999	624				
🇪🇸	Sudan	32,833	2,178				
🇪🇸	Turkey	274,894	9,398				
🇪🇸	<b>Africa Total</b>	<b>4,371,627</b>	<b>116,375</b>				

**Casimir Apié**



Chers comédiens, soyez mieux inspirés pour vos sujets de vidéos humoristiques. La religion n'est pas un jeu ! Jouez utile !

**Paul Diarra**



#StopEDM

Et si on lançait l'opération « pas de courant chez nous - pas de groupe électrogène chez eux » ?

C'est simple: ceux qui vivent de nos deniers publics ne peuvent pas se mettre dans le confort avec nos impôts et nous laisser, nous et nos enfants, dans la misère chaque jour. Le ministre ou DG qui habite dans votre quartier, assurez vous qu'il n'a pas de groupe électrogène et s'il en a...veillez à ce que ça ne démarre pas pendant les moments de délestage. On va veiller à ce que cela soit pareil aussi chez tous les autres ministres de la république. Soit on trouve une solution pour tout le monde, soit on va tous patauger dans la galère. Il n'est pas question de continuer à sucer notre sang et ne pas être capable d'assurer la fourniture d'électricité 24/24.

On mettra des comités de veille dans chaque quartier pour veiller à l'application de cette protestation contre les délestages, cette souffrance que nous endurons. Ceux qui sont intéressés, montrez vous ! S'ils ne peuvent pas assurer un traitement égalitaire et ou équitable entre tous les fils de ce pays, nous nous pouvons, au moins dans ce cas précis des délestages.

#OnVeutCourant #OnVeutEau

### Ibrahima Sory Diabakaté

LA LISTE DE CEUX QUI ONT DISSIMULÉ LES NOMS DES BÉRETS ROUGES TUÉS À KATI SELON YAMOUSSA



"Si la loi est égale pour tous et qu'il y a eu une réelle velléité de dissimuler des disparus à travers les listes de déploiement, les coupables sont pour sûr: le commandant RCP, son chef hiérarchique, le CEM, l'actuel CEMP (sous-chef chargé des opérations au moment des faits), le sous-chef Administration et le commandant du théâtre d'opération".

Il suffit de les interroger.

Gal Ibrahim Fané.

Général Oumar Ndao.

Col Ladj Moussa Kéïta.

Général Didié Dakouo."

Il poursuit : " C'est eux qui ont établi et / ou manipulé la fameuse liste et recevaient les droits. Ils n'ont jamais été inquiétés. C'est bien là la clé de l'épais mystère qui pèse sur le dossier et qui utilise le déroulé du procès. Lors de la mise en scène de Sikasso, la liste fut remise au Parquet pour comparaison immédiate. Ce fut l'une des causes du blocage. La Cour ne franchira pas les limites. Boubeye ne le souhaite pas. Le président IBK lui-même n'en voudra pas. Qui ose soutenir encore que nul n'est au-dessus de la loi? Je n'ai signé aucun document en rapport avec la liste de déploiement dont il est question. En plus, les chefs hiérarchiques qui gèrent au quotidien les effectifs n'ont à aucun moment signalé de cas de disparition. De mon propre chef et sur la foi des rumeurs, j'ai désespérément besoin d'obtenir quelques pots-de-vin d'informations. L'affaire avait été suffisamment verrouillée. Elle ne fut ébruitée que le 30 avril 2013 à la suite de querelles intestines, bien après la fin de la transition. J'étais en déplacement à l'extérieur du pays. Sans indices, sans charge, sans aucune preuve et dans l'indifférence générale, j'endosse depuis des années, le «ni-ni», n'être ni jugé ni innocenté: un statut honteux et liberticide

imposé par les maîtres du jour..."

Source: Page Facebook Le Figaro du Mali

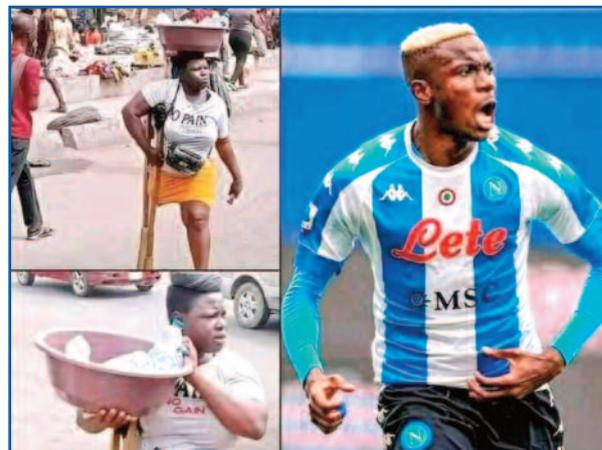


### Football mondial

As-tu vu ça? L'attaquant de Napoli Victor Osimhen a posté sur sa story Instagram la photo de cette fille, qui n'a qu'une jambe, vendant de l'eau dans la rue, comme il le faisait quand il était enfant.



Le joueur a écrit un message disant qu'il voulait l'aider: "Cette photo est vraiment décourageante, mais en même temps motivante. Je demande de l'aide à toute personne qui sait qui elle est ou qui peut me donner des informations pour la retrouver, à contactez-moi, pour la faveur." Quel Beau Geste !



## Douanes maliennes : Des performances à encourager

Depuis sa nomination, l'inspecteur général Mahamet Doucara a révolutionné les services des douanes. Malgré le contexte difficile de la pandémie de COVID-19 et de crise sécuritaire qui secouent notre pays, certains services publics continuent de faire des résultats qui méritent d'être encouragés.

Malikilé est allé au cœur des douanes maliennes pour constater les changements opérés par les nouvelles autorités.

L'un des grands chantiers du Directeur Général Mahamet Doucara est le retour des recettes au mois calendaires. Depuis plusieurs années, les recettes calendaires des douanes étaient de 45 jours au moins. Ce désordre a été à la base du retard dans les déclarations des recettes à la hiérarchie. La Direction Général sous le leadership de l'inspecteur Général Doucara, a décidé, que même si la recette prévisionnelle n'est pas atteinte, il fallait quand-même arrêter au 30 du mois et faire les comptes pour déclarer et rouvrir au 1er jour du mois suivant.

### L'arrêt de l'anticipation

L'anticipation en matière douanière consiste à prendre sur les réalisations futures pour combler le manque constaté sur les recettes en cours. Les autorités douanières s'en servaient pour combler les déficits et déclarer ainsi la recette comme prévue.

### Amélioration des contentieux

Depuis la mise en place de son équipe, le DG Doucara s'est attaqué aux différents contentieux de la douane en instance. Cette année, les agents vont pouvoir toucher à leurs ristournes, chose qui n'avait pas été possible ces dernières années.

### Les réformes

Dans le cadre de la modernisation des services des douanes, le DG a doté les postes de la logistique. La construction des bureaux des douanes de Bougouni et Koutiala et leur opérationnalisation concourent aujourd'hui à la compétitivité des bureaux des douanes du Mali. D'autres chantiers sont en cours. Aussi, il est indéniable aujourd'hui, que la gestion saine et équitable des ressources humaines a positivement impacté



les services.

Tout ce qui précède a motivé le département de tutelle à adresser une lettre de félicitation au DG Mahamet Doucara pour les bons résultats. A la suite de cette lettre, l'association des femmes douanières aussi lui a décerné un prix en lui décernant un tableau.

Les ambitions du DG étant de faire plus et ce, d'autant plus qu'il a déjà atteint la recette annuelle prévisionnelle. Les plus hautes autorités ont eu raison d'encourager des performances du genre parce que c'est du Mali qu'il s'agit.

**Moctar Sow**



## Capitaine Mamadou BA : A 24 ans, il est le plus jeune pilote de ligne du Mali



**Les jeunes peuvent agir et monter très haut au ciel des mérites. La preuve par Mamadou BA.**

Le moule qui permet de fabriquer des Rodrigue tel que décrits dans le célèbre livre *Le Cid* de Pierre Corneille n'est ni cassé, ni réservé aux seuls pays occidentaux. Il est aussi chez nous au Mali et les jeunes n'ont qu'à en user sans modération. C'est ce qu'a fait le jeune Mamadou BA pour briller au soleil. Aimant l'adrénaline et ayant une fois voyagé par avion, il a su ce qu'il allait faire et devenir : un pilote d'avion de ligne. Après avoir réussi un Bac scientifique au Collège horizon, il s'envole à Johannesburg où pendant 24 mois, il apprend à piloter un avion. Succès et retour au pays. Captain BA est aujourd'hui le plus jeune pilote du Mali à 24 ans. Il travaille pour la compagnie aérienne Sahel aviation services (SAS), basé au Mali mais ayant des branches un peu partout en Afrique ; surtout de l'ouest. En tant que pilote de ligne, l'argent n'est pas rien, Captain BA gagne par mois entre 4000 euros, le salaire d'un débutant, et 8000 euros, celui d'un senior. Converti en CFA, c'est une fortune, une affaire de million. Les jeunes doivent savoir que personne ne prend la place de personne. Au fleuve, on ne peut boire que ce que peut contenir son ventre. Le Mali est un pays où rien n'est encore fait et tout est à faire. Que les jeunes maliens se le disent. Enfin, merci à Madame Mbaranga GASARABWE, du système des Nations unies, de nous faire découvrir cette pépite.

**Amadou TALL**



## Niono : Visite du ministre de la Réconciliation nationale à Farabougou



Le ministre de la Réconciliation nationale, le colonel-major Ismaël Wagué, à la tête d'une forte délégation comprenant le gouverneur de la Région de Ségou et le commandant de la région militaire, a effectué lundi une visite à Farabougou et à Médina-Coura B3, deux villages réputés comme étant l'épicentre de la tension dans le Cercle de Niono.

Cette visite avait pour objectif de voir de près l'état des médiations locales et d'échanger avec les populations sur le processus de paix. Pour le gouverneur de la Région de Ségou, ces médiations locales ont porté fruit surtout la dernière qui a permis d'instaurer une trêve d'une durée d'un mois. Tout le monde est unanime pour dire que les armes se sont tues. L'on peut se réjouir du fait que les médiations ont permis aux protagonistes, chasseurs traditionnels donzos et communauté peulh, d'échanger des numéros de téléphone au marché de Dogofri. Ce sont là des gestes de confiance qui permettent de faire baisser la tension. Le ministre Wagué a souligné le fait qu'il était important que les protagonistes de la crise puissent se comprendre tout en respectant les principes d'un État de droit. Aussi a-t-il ajouté que les populations ont beaucoup apprécié cette entente en cours qui permet d'augmenter la mobilité des personnes dans le cadre de leurs activités. Les populations ont apprécié aussi la présence des militaires et souhaitent que les soldats restent durablement pour les protéger.

À Médina-coura B3, le ministre de la Réconciliation nationale a rencontré les chasseurs traditionnels donzos. Le colonel-major Ismaël Wagué a promis de soumettre aux plus hautes autorités les préoccupations soulevées par ses interlocuteurs. Il a remercié le Haut conseil islamique et toutes les personnes qui se sont impliquées dans le cadre du dialogue pour la paix.

**Mahamadou SAMAKÉ / Amap-Niono**



## À Ségou au Mali : Des kiosques alimentaires solidaires



L'économie solidaire au quotidien au Mali, c'est cette entreprise qui installe des kiosques alimentaires dans la ville de Ségou. Les froufroudromes. On y sert pour pas cher des beignets de froufrou et de la semoule de mil. Nourriture locale, circuits courts et surtout des prix destinés à lutter contre la faim qui touche de plus en plus d'habitants de Ségou.

Abidjan, en Côte d'Ivoire, a son célèbre Alokodrome, où l'on déguste des alokos. Ségou, au Mali, a désormais ses froufroudromes. Une initiative de Kibarou Anicet Denat, un hôtelier local qui a installé dans la ville cinq kiosques où l'on mange du froufrou pour un prix raisonnable. « Aujourd'hui, notre combat c'est d'arriver à donner à manger aux gens pour au minimum 100 francs CFA. Et que les gens les plus pauvres puissent manger dans un restaurant propre. C'est donner aussi du boulot à des femmes qui ont besoin de travailler », explique-t-il.

Le froufrou est une galette à base de petit mil, mais les froufroudromes proposent aussi toute une série de plats de céréales ou de haricots locaux, djouga, shofrumé, fari. Car pour Kibarou Anicet Denat, l'important est aussi de se fournir localement auprès des paysans de la région. « Le mil que nous achetons, on l'achète chez les paysans, dit-il. La viande que nous achetons, on l'achète à des bouchers localement, pour que les gens puissent manger quelque chose de chez nous, pour que l'économie puisse se développer circulairement. Il y a toute une philosophie derrière le froufroudrome. »

Et parmi les objectifs, il y a la préservation du patrimoine culinaire local qui a tendance à disparaître, comme l'explique Lidia Dembélé, cuisinière bénévole au froufroudrome : « Les plats que nous préparons ont tendance à disparaître. Les enfants d'aujourd'hui ne connaissent pas ces plats, et nous devons les valoriser ainsi que le patrimoine africain. » Kibarou Anicet Denat veut à la fois démontrer que l'on peut combattre la faim, tout en aidant les producteurs locaux et en préservant l'environnement. Ainsi les kiosques sont éclairés grâce à des panneaux solaires. « Un panneau de 250 watts, au marché ça fait 90 000 francs CFA. Plus deux batteries, avec 300 000 francs, tu arrives à alimenter ton kiosque. C'est très simple. Donc, je me suis dit : il faut l'énergie renouvelable », explique l'entrepreneur.

Kibarou Anicet Denat a déjà investi plus de quinze millions de francs CFA dans ses cinq kiosques. Il compte en installer cinq autres le plus rapidement possible. Et pour financer cet investissement supplémentaire, il a lancé une cagnotte participative sur le site Leetchi.

Source : lepoint.fr

## Effet transition Dioncounda sur le CNSP : Nominations en cascade des officiers dans les ambassades



Les putschistes du 18 août 2020 ont pour conseiller leur père démocrate prédateur en 2013, le Pr Dioncounda Traoré nommé par la communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CE-DEAO) président par intérim de la transition, avait nommé en cascade des officiers dans les ambassades. Tenez-vous bien leur progéniture qui se sont accaparées de tous les pouvoirs sont sur leur trace.

Le conseil des ministres du 15 janvier 2013 sous la présidence du professeur Dioncounda Traoré, président par intérim de la transition, a pris d'importantes mesures et procédé à des nominations. Surprise, c'est la première fois que l'ORTM ne rend pas compte du communiqué du conseil des ministres, qu'on ne donne pas lecture des nominations. Elles ont concerné une dizaine de ministères, mais celui qui a attiré plus l'attention des maliens ce sont les nominations au titre du ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale. Non pas pour le rôle que doit jouer ce département vitrine du Mali à l'extérieur dans la gestion de la crise malienne à l'extérieur et dans la gestion de la crise politico sécuritaire, mais la nomination des officiers dans les ambassades et consulats du Mali. Le conseil des ministres du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) du mercredi 31 mars a procédé à des nominations d'officiers dans les ambassades. Comme le dit le sage tel père tel fils.

Source : L'inter de Bamako- Mali

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com  
Site : www.malikile.com

## Sikasso : Un agent de la sécurité blessé dans l'attaque d'un poste de contrôle



**S**ikasso, 13 avril (AMAP) Un agent de la sécurité a été blessé, quatre armes automatiques emportées et un hangar incendié dans une attaque perpétrée lundi par des hommes armés non identifiés contre le poste de contrôle de Mamassoni, dans la commune urbaine de Sikasso, a appris l'AMAP de source locale. Notre source précise que des assaillants à bord de six motos ont attaqué, vers 20H, le poste de contrôle de Mamassoni, dans la Commune urbaine de Sikasso à la sortie menant à Koutiala, blessant un agent de la sécurité avant d'emporter quatre armes automatiques et d'incendier un hangar. Tous les habitants s'étaient enfermés dans les maisons pour éviter des balles perdues selon notre source qui précise que des enquêtes ont été ouvertes par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de cette attaque perpétrée par des assaillants qui ont disparu dans la nature.

FD/KM (AMAP)

## Prouesses des FAMAS à Ansongo : Des poseurs de bombes pris « les mains dans le sable »



**D**ans le cadre de la lutte contre le terrorisme, une mission des Famas a surpris hier dans le secteur de Ansongo, des individus en train d'enfourner des mines et autres engins explosifs au passage des véhicules. Les terroristes pris ainsi « les mains dans le sable » ont été mis hors d'état de nuire.

« Les engins explosifs font plusieurs milliers de morts à travers le monde chaque année. Pour le cas du Mali, plusieurs enfants innocents ont été victimes des engins explosifs improvisés qui minent plusieurs points de passage des véhicules civiles et militaires.

Ces mines sont en effet laissées sur le chemin des femmes qui se rendent à pied au travail, d'une famille déplacée par le conflit et cherchant à se mettre à l'abri, des enfants sur le chemin de l'école. Elles brisent des vies et mettent fin aux moyens de subsistance », a déclaré António Guterres lors d'un débat ministériel sur l'action contre les mines.

MAHAMANE TOURE

Source : Nouvel Horizon Mali

## COMMUNIQUÉ N°09/CD/CMA/2021 de la cellule de communication de la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA)

**L**a CMA apprend avec une profonde tristesse l'assassinat ciblé de son Président en Exercice et chef de sa délégation au Comité de Suivi de l'Accord (CSA), M. Sidi Brahim Ould Sidatt, ce mardi 13 Avril 2021 à son domicile à Bamako.

Le Président Sidibrahim Ould Sidatt a marqué l'histoire par son sens de leadership au profit de la cause de son peuple et son rôle d'acteur engagé au profit de la paix. Il a été atteint dans l'exercice d'une mission noble à laquelle il a entièrement sacrifié son énergie et sa confiance. La CMA condamne avec la plus forte rigueur cet acte lâche et abominable. Elle regrette profondément la perte d'un de ses leaders, pendant que celui-ci conduisait une mission dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger.

La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) exige la diligence d'une enquête indépendante et transparente bénéficiant d'un fort engagement des autorités de la transition mais également de l'implication des parties prenantes au processus de Paix au Mali, notamment de la médiation internationale à travers la MINUSMA.

La CMA présente ses sincères condoléances à l'ensemble des familles endeuillées et au peuple de l'Azawad.

Enfin, la CMA exige du Gouvernement la mise en place d'un dispositif de sécurité pour ses cadres évoluant officiellement dans les structures de mise en œuvre de l'Accord Pour la Paix et la Réconciliation en son nom à Bamako.

Kidal, le 13 avril 2021

**Pour la CMA**

**Le Porte Parole**

**Mohamed Elmaouloud Ramadane**

## Paix et stabilité au Mali : Clément Dembélé bientôt à la tête d'une caravane qui sillonnera 9630 villages

En marge de la rencontre d'échange organisée à San par la Plateforme contre la corruption et le chômage (PCC), dans le cadre de l'exécution de son projet «éducation et formation citoyenne pour une gouvernance et une auto-gouvernance démocratique en République du Mali à partir de l'année prochaine», Pr Clément Dembélé, président de la PCC, a annoncé à l'assistance et aux médias, la nouvelle mission qui l'attend pour le Mali : la caravane pour la paix et la stabilité au Mali. Selon lui, elle débutera dans les prochaines semaines et concernera tout le Mali. Pour réussir sa mission, il demande le soutien, l'accompagnement et l'implication de tous les Maliens et de toutes les Maliennes pour ramener la paix, la cohésion, la stabilité, l'entente entre les différentes communautés, les ethnies, villes, les différents villages, cercles, hameaux de culture, etc.

■ ■ Bientôt, je vais faire la caravane pour la paix et la réconciliation au Mali. C'est ce qui explique que je suis un peu calme ces derniers temps. Puisque je dois prôner maintenant la paix et la stabilité au Mali. Donc je suis de moins en moins virulent dans ce que je dis, dans ce que je fais. Certains n'ont pas compris, mais j'essaie d'être un peu plus sage aujourd'hui dans ce pays qui a besoin de sagesse. Et je dois mobiliser 4000 volontaires pour cette caravane en 64 jours pour



faire 9630 villages au Mali. Je dois séjourner dans 164 localités et, je dois rentrer dans Kidal au mois de septembre pour y passer une semaine avec vous les journalistes. Vous n'avez pas peur. Il n'y a pas de problème à Kidal, ils vont nous accueillir. Ce sont nos frères. Nous allons retourner. On doit mobiliser au stade du 26 Mars, 100 000 Maliens pour accueillir toutes les régions pour venir parler de la paix et de la stabilité au Mali. La nouvelle charte du nouveau Mali, c'est une charte qui sera basée sur les valeurs morales du Mali, et une partie sur les projets de société. Le Mali nouveau va se construire avec la nouvelle charte basée sur la citoyenneté. Nous allons créer dans les 9630 villages les structures qui seront composées de CAD (Commissions d'Appui et de Développement), et des commissions paix et réconciliation. Je dois voyager donc dans 9630 villages. C'est un long périple. Et je dois faire presque 12 000 Km à l'intérieur du pays pour prôner la paix et la stabilité au Mali. J'ai donc besoin de tout le monde, y compris vous les journalistes, pour me suivre pour le Mali»

Hadama B. Fofana / Source : Le Républicain- Mali

## Message du Président de la Transition à la Communauté musulmane du Mali à l'occasion du début du mois sacré de ramadan

■ ■ Mes chers compatriotes, Mes chers coreligionnaires de l'Islam", Notre pays, le Mali, observe depuis ce jour mardi 13 Avril 2021, le mois béni de Ramadan.

Ce Mois de jeûne, de prières, d'invocations, de partage par excellence et de communion, est marqué cette année par la situation particulière que vit notre pays ; je veux nommer la pandémie de COVID-19 dont le monde entier est encore en proie. Cette pandémie qui nous a sérieusement ébranlés ces derniers jours.

Vous le savez, notre pays a connu une recrudescence du nombre élevé de tests positifs à la COVID-19, une situation qui m'a amené à tenir un Conseil Supérieur de la Défense Nationale pour prendre des mesures qui, je l'espère, seront efficaces pour mettre fin ou du moins réduire drastiquement le taux de contamination.

En cette période de Ramadan pendant laquelle nos mosquées seront des lieux privilégiés de prières collectives, j'exhorte les leaders religieux à continuer la sensibilisation en respectant les mesures barrières de base. J'en appelle à la responsabilité de chacun et de tous. Chacun de nous est d'abord responsable de sa propre sécurité sanitaire.



Qu'Allah (SWT) nous protège, accepte nos prières et bénédictions pour nous-mêmes pour nos familles et pour le Mali. Qu'il nous permette de vivre ce mois béni en toute quiétude et nous accorde tous les bienfaits du jeûne.

A tous ceux qui nous ont quitté, prions pour le repos de leur âme, ceux qui sont malades, nous prions pour leur prompt rétablissement. Prions Allah le Tout Puissant pour que ce mois de Ramadan soit un mois de tolérance, d'entente, de cohésion, de solidarité et de pardon pour nous. Puissions-nous, nous pardonner les uns les autres.

Très bon mois de Ramadan à toutes et à tous !

Que Dieu bénisse le Mali ! »

**Bah N'DAW**  
Président de la Transition  
Chef de l'État

# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

## portant prévention et répression de l'enrichissement illicite s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

# Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 14 avril 2021

**L**e Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 14 avril 2021, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Monsieur Bah N'DAW, Président de la Transition, Chef de l'Etat. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a : adopté des projets de textes ; procédé à des nominations ; et entendu des communications.

### AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

#### AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté des projets de textes relatifs à la ratification de l'Accord de financement, signé à N'Djamena, le 13 février 2021, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds de Développement Agricole, relatif au Programme régional conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques au Mali. Par cet accord, le Fonds de Développement Agricole accorde au Gouvernement de la Ré-

publique du Mali un prêt d'un montant de 9 milliards 941 millions 28 mille 335 francs CFA. Le Programme, objet du présent financement, vise à renforcer la résilience des populations rurales les plus vulnérables de la région du Sahel et à atténuer, notamment les effets de la crise de la COVID-19 et des conflits. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

#### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation de l'avenant n°1 au marché n°00834/DGMP-DSP-2017 relatif à la fourniture, à l'installation et à la mise en service de centrales hybrides photovoltaïques-diesel dans les localités de Diondiori, Diafarabé et Kokry en République du Mali.

L'avenant est conclu, entre le Gouvernement de la République du Mali et le groupement SA-GEMCOM ENERGY ET TELECOM-MALI SARL, pour un montant toutes taxes comprises de 148 millions 297 mille 156 virgule 58 francs CFA et un délai d'exécution supplémentaire de 20 semaines.

L'avenant conclu vise à combler le retard ac-

cusé dans la réalisation du projet et à augmenter la puissance de la centrale solaire photovoltaïque pour prendre en charge les besoins d'extension des localités bénéficiaires du projet.

#### AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Sur le rapport du ministre des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat, le Conseil des Ministres a adopté :

un projet de décret portant affectation au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation de la parcelle de terrain sise à Molobala, objet du titre foncier n° 4130 du Cercle de Koutiala.

La parcelle de terrain, d'une superficie de 11 hectares 22 ares 2 centiares, est destinée à satisfaire les besoins d'extension du village de Molobala, à prévenir les risques d'inondations récurrentes et à favoriser les actions de développement socio-économique.

un projet de décret portant affectation au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, des parcelles de terrain sises à Darsalam, objet des titres foncières n°609 et n°610 de la Commune III du District de Bamako.

Les parcelles de terrain, de superficie respective de 24 ares 8 centiares et 16 ares 42 centiares, sont destinées à satisfaire les besoins de construction de bureaux pour certaines agences du système des Nations Unies au Mali.

La construction de ces bureaux permettra, notamment d'offrir des locaux aux normes de sécurité du système des Nations Unies, de

faciliter l'interconnexion entre les services étatiques et les agences onusiennes et d'organiser le cadre de travail entre les agences onusiennes elles-mêmes.

un projet de décret portant affectation au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, de la parcelle de terrain, objet du titre foncier n°12052 de la Commune VI du District de Bamako.

La parcelle de terrain, objet du titre foncier n°12052, d'une superficie de 4 hectares 2 ares 59 centiares, abrite la gare routière de Sogoniko en Commune VI du District de Bamako. Son affectation au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation vise à permettre la reconstruction et la modernisation de cette Gare dans le cadre du partenariat public-privé.

La réalisation du projet contribuera, notamment, à l'amélioration du trafic et de la qualité des services offerts aux voyageurs et au renforcement de la sécurité des personnes et de leur bien à la gare.

## AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Inspecteur Général adjoint des Armées et Services :  
Colonel-major Brahim DIABATE.

### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

### ET DE LA DECENTRALISATION

Directeur général de l'Agence nationale d'Investissement des Collectivités territoriales :  
Monsieur Lassina COULIBALY, Enseignant-chercheur.

### AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

Conseiller technique :  
Monsieur Amadou CAMARA, Ingénieur sanitaire.

### AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Directeur général de l'Administration des Biens de l'Etat :  
Monsieur Hamadou BOCOUM, Inspecteur des Impôts.

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Chef de Cabinet :  
Monsieur Sékou TAMBOURA, Communicateur.  
Conseiller technique :  
Monsieur Souhahebou COULIBALY, Ingénieur Informaticien.

### AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :  
Monsieur Bakary CAMARA, Professeur de l'En-

seignement Supérieur.

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Chef de Cabinet :  
Monsieur Sidy DIALLO, Cadre de Banque.

## AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une augmentation continue du nombre de cas testés positifs.

Le ministre a également présenté au Conseil des Ministres le point d'exécution des mesures barrières arrêtées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la maladie à Coronavirus et le point de l'évolution de la campagne de vaccination.

Face à la situation, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, réitère son appel au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie arrêtées lors du Conseil supérieur de la Défense nationale du 09 avril 2021.

**Bamako, le 14 avril 2021**  
**Le Secrétaire général du Gouvernement,**  
**Salifou DIABATE**  
**Chevalier de l'Ordre national**



# Aménagement des collecteurs naturels du District de Bamako : Une priorité des autorités



Les marigots «Woyowayankô» et «Tienkolé» vont être aménagés par la KfW pour un coût global estimé à 13 milliards de FCFA. Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mme Bernadette Keïta et son collègue des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Dionkè Diarra, ont visité quelques collecteurs naturels (marigots) du District de Bamako. Objectifs : apprécier l'ampleur de la problématique et décider des actions à mener. Pour ce faire, les deux personnalités ont successivement visité les collecteurs de «Woyowayankô», de «Tienkolé» et de «Koumakô», respectivement en communes IV, I et VI et l'intersection collecteurs côté Usine Malienne des Produits Pharmaceutiques (UMPP). Le constat, partout où ils ont pu passer : occupation illícite du lit des collecteurs naturels et des servitudes, collecteurs bouchés à certains endroits par des déchets plastiques. «Koumakô», à Missabougou, est bloqué par des déchets plastiques en tout genre, obstruant ainsi le passage de l'eau.

« La situation est vraiment inquiétante, alarmante. Ce que nous avons vu se passe de commentaire et interpelle tout un chacun. Un

partenaire veut aujourd'hui financer les travaux d'aménagement de ces collecteurs, mais nous devons nous investir, nous les Maliens », a déploré et interpellé le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, à la fin de la visite. Cette prise de conscience est nécessaire pour éviter, à chaque hivernage, des pertes en vies humaines, des dégâts matériels inestimables, a insisté Mme Bernadette Keïta.

Comme actions à mener, il a été annoncé l'aménagement prochain de «Woyowayankô» et de «Tienkolé». D'un coût estimé à 13 milliards de FCFA, leur financement sera assuré par la KfW (en français : Établissement de crédit pour la reconstruction). Leur aménagement s'inscrit dans le cadre du Projet de drainage des eaux pluviales de Bamako. L'intervention sur le «Tienkolé» en commune I portera sur une longueur de 4,100 km à partir du fleuve Niger. Concernant Woyowayankô, elle se fera sur 3,500 km du Djoliba à partir du fleuve Niger.

Ces aménagements nécessitent l'évacuation des constructions illicites dans les lits des marigots et dans les servitudes, a ajouté le ministre des Affaires foncières, de l'Urbanisme

et de l'Habitat. « Nous observons dans les marigots ce que nous constatons partout maintenant dans notre pays. Des gens s'installent là où ils peuvent, où ils veulent, sans respecter les règles d'urbanisme. Cela ne pourrait pas continuer. Notre engagement est de mettre fin à ces pratiques », a insisté Dionkè Diarra, qui ajoute qu'ils sont obligés de prendre des dispositions pour rectifier ce qui a été mal fait jusqu'ici en termes d'aménagements.

Rappelons que Bamako a enregistré, en 2013, des pluies torrentielles occasionnant des inondations partout à travers la ville. Les zones les plus touchées étaient celles situées le long des marigots (collecteurs naturels). Des pertes en vies humaines et des dégâts matériels ont été déplorées... Ces servitudes, parfois marécageuses, sont occupées par des concessions à usage d'habitation et des ordures ménagères rétrécissant le lit majeur de ces marigots. Il urge donc, selon les départements concernés, de trouver une solution définitive à cette situation.

■ Yama DIALLO

# Dr Fodié Tandjigora, sociologue : “Le livre n’est pas dans l’univers des étudiants aujourd’hui”

Face à la baisse drastique de niveau des étudiants maliens, Dr Fodié Tandjigora, enseignant chercheur, chef de département sociologie-Anthropologie à la faculté des sciences humaines et des sciences de l’éducation (FSHSE), fait une analyse acerbe de cette situation qui interpelle décideurs politiques, parents d’élèves, associations des élèves et étudiants du Mali ainsi que les étudiants ventre mou du système.

**Depuis quelques années, le Mali a basculé dans le système LMD. Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots ce nouveau système d’enseignement**

**Dr Fodié Tandjigora :** Le LMD est un système d’enseignement modulaire qui se rapporte à trois niveaux : le L : Licence, le M : Master et le D : Doctorat. Dans les pays de l’UEMOA, on l’a adopté. Le Mali est aussi entré dans ce système qui est un enseignement modulaire, c’est-à-dire que l’enseignant peut faire tout son cours en un semestre, ou bien entre les 2 semestres. Il n’est pas obligé de rester du début jusqu’à la fin de l’année. Ce système a pour finalité recherché de faciliter la mobilité des enseignants entre les espaces universitaires pour participer à des activités scientifiques ou des colloques. Ensuite, l’étudiant fait une partie du travail, ce qu’on appelle le temps de travail de l’étudiant. Autres fois, c’était l’enseignant qui faisait tout. Il y a un temps de travail accordé à l’étudiant qui constitue de crédit alloué à l’unité d’enseignement. C’est très flexible, tu peux finir avec le crédit mais tu n’as pas le diplôme tant que tu ne valides pas. Ce qui fait que le redoublement est beaucoup moindre. L’étudiant peut passer avec du crédit mais ne peut pas avoir le diplôme sans épuiser le crédit en question. Comme je le disais, c’est très flexible, c’est très pratique, dans un monde évolutif, on doit s’adapter à ce rythme.

**Dans la pratique quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?**

**Dr. F. T :** Le LMD n’est pas compris par les formateurs. Souvent, on est dans le système LMD mais les modalités d’enseignement sont restées des enseignements classiques. Normalement dans un système LMD, il y a une quantité d’information a donné à l’étudiant à un moment donné. Beaucoup d’enseignants n’ont pas maîtrisé ce système. Aussi, les étudiants ne sont pas à l’aise dans le système LMD parce qu’ils sont habitués à l’enseignement classiques. Pratiquement, c’est le début de toutes les grandes réformes, on finira par s’habituer. C’est la première difficile concernant le système. Mais de façon générale, on a des difficultés concernant la baisse de niveau des étudiants, c’est-à-dire, ils ont un niveau catastrophique notamment, il y a une crise grave de l’orthographe. Ce qui fait que dans les copies corrigées, on retrouve des mots qui sont carrément inventés par les étudiants. Nous déplorons la baisse de niveau dans les universités maliennes. Nous pensons que ce sont des produits que nous recevons d’autres ordres d’enseignements. C’est tout l’ordre d’enseignement qui se trouve infecter par ce phénomène de baisse de niveau.

**Il ressort de vos propos que dans la pratique, le Mali est dans un système hybride. Qu’est-ce que vous reprochez concrètement au système LMD ?**

**Dr.F. T :** Le système LMD en tant tel, est un bon système parce qu’il permet à l’enseignant de ne pas rester toute l’année, de faire son enseignement s’il finit, il peut faire ses re-



cherches et participer aux colloques. Mais, ce sont nos formateurs qui ne sont pas habitués au système LMD, ils sont habitués à rester en classe toute l’année. En plus, ils ne sont pas habitués à un faire cours et l’évaluer pour céder la place à un autre professeur, ensuite à être programmer pour un autre module. Ils ne sont pas structurés pour faire face à ça. C’est une question d’habitude sinon, nous ne reprochons rien au système LMD en tant que tel. C’est un bon système qui peut permettre de rénover et de faire participer l’étudiant puis qu’il y a le temps de travail de l’étudiant. Seulement dans son application, ce n’est pas le système LMD, ce que nous sommes en train de faire. Il n’y a pas de suivi dans nos universités, ils ne nous évaluent pas. Donc le système n’est pas bien fait.

**Vous venez de toucher du doigt un problème réel de notre système éducatif qui interpelle toute la conscience collective. Comment se manifeste sur le terrain cette baisse récurrente de niveau des étudiants ?**

**Dr.F. T :** La baisse de niveau se caractérise d’abord par la baisse de la qualité de l’orthographe. Les étudiants écrivent souvent des mots qui sortent carrément de leur contexte. Souvent, des petites règles comme l’accord du participe passé, les pronoms personnels, les

conjonctions ne sont même pas maîtrisées. En fait, les b.a.ba de la grammaire qui structure l'écriture ne sont pas maîtrisés. Ce qui fait que pour écrire ou exprimer leur pensée, c'est un problème. Les étudiants souffrent des problèmes de base. Le second problème, c'est le problème d'analyse, c'est parce qu'ils ne lisent pas. Quand vous ne lisez pas, vous ne pouvez pas avoir un horizon d'analyse assez ouvert. Ce qui fait que la lecture est devenue aujourd'hui comme une punition parce que si vous demandez aux gens de lire, c'est comme vous les punissez. Le livre n'est pas dans l'univers des étudiants aujourd'hui. Il faut ajouter à cela, les effets néfastes des réseaux sociaux car ils créent une habitude d'abréviation chez les étudiants que nous rencontrons souvent dans les copies corrigées. C'est dire que le langage télégraphique qu'on utilise dans les sms se retrouve curieusement dans les copies corrigées. Une autre manifestation de la baisse de niveau des étudiants, sur les copies corrigées souvent, nous avons du mal lire leurs écrits. Nous sommes malheureusement butés à ce problème dans nos universités.

### **Au regard de toutes ces anomalies soulevées, quel pourrait être la solution à ce problème qui sape toutes les initiatives en cours pour redorer le blason de notre système éducatif ?**

**Dr.F. T :** La solution, c'est une refonte du système éducatif dans les ordres d'enseignements. Parce que les étudiants que nous recevons, étaient des lycéens d'autres fois qui étaient des élèves du second cycle, etc. Je crois fondamentalement qu'il faut revenir à l'enseignement syllabique. Aujourd'hui, les élèves dans les petites classes maîtrisent des beaux textes mais sont incapables de vous montrer un mot à l'intérieur du texte. D'où la nécessité de revenir au système syllabique ou tu lis par syllabe. Ce que l'élève lis, il reconnaît et peut se débrouiller dans ça. Même en déplaçant le mot, l'élève peut le reconnaître parmi d'autres mots. Mais, ce n'est plus le cas. J'insiste là-dessus, il faut un retour à l'ancienne méthode syllabique. Ensuite, il faut arrêter les repêchages massifs, parce que tout le monde ne réussit pas à l'école, il y a d'autres formes d'emplois. Les produits que nous formons, doivent être inéluctablement de bonne qualité pour réussir dans la compétition sous

régionale. Si l'on ne prend pas garde, au fil du temps, il y aurait une crise de cadres dans notre pays. Comment faire la compétition avec les ivoiriens, les sénégalais avec un niveau aussi catastrophique. Je crois que c'est le moment de faire des réformes majeures au niveau de tous les ordres d'enseignements, de sorte que les produits que nous recevons à l'université, maîtrisent déjà les b.a.ba de la grammaire, de la littérature et de la pensée conceptuelle. Tant que l'étudiant ne peut pas exploiter un texte pour faire une bonne analyse, il lui serait très difficile d'être compétitif.

### **Vous avez évoqué la problématique de la refonte de notre système éducatif. Si on vous demandait de jeter un regard sur la qualité de l'enseignement dispensé au niveau de l'éducation de base et celui du secondaire. Que diriez-vous ?**

**Dr.F. T :** Il y a un point qu'il faut souligner, c'est la baisse de la qualité de l'enseignement. C'est un vrai problème, il y a de moins en moins d'enseignants professionnels dans ces écoles et les écoles privées sont devenues des entreprises. Il faut juste faire le profit cela passe par les passages massifs, la négociation des scolarités épuisées, le recrutement de n'importe quel enseignant en quête de leur survie, donc tout cela a participé à la baisse du niveau des étudiants. Les écoles privées ont participé à la dégradation du système éducatif en général. Comme l'Etat s'est désengagé de ce domaine, c'est pourquoi sans les écoles privées, il y a beaucoup d'enfants qui seraient à l'école aujourd'hui. L'Etat doit réinvestir ce domaine et s'impliquer à la formation de qualité des enseignants. Tant que cet effort n'est pas fait, tant que l'Etat se désengage et que les privés investissent le domaine ; la résolution de l'équation deviendra difficile car ceux-ci ne cherchent que leur profit. Ils ne sont pas soucieux par la qualité de l'enseignement puis que ce sont des chefs d'entreprises. Leur but est de fructifier leurs affaires.

### **En tant que sociologue quelle analyse sociologique faites-vous sur la baisse drastique de niveau de nos étudiants ?**

**Dr.F. T :** L'avenir de beaucoup d'étudiants est compromis parce que nous sommes dans un monde très compétitif. Il ne s'agit plus d'être

bon mais très bon voire excellent tandis qu'autres fois, il fallait juste être assez bon. Mais, aujourd'hui c'est vraiment un problème, un étudiant qui sort avec ce niveau catastrophique même si on t'offrait un emploi, tu ne peux pas l'exécuter. Je vois que l'avenir de beaucoup d'étudiants est un peu sombre. Ils vont devoir se battre 2 fois ou 3 fois plus que d'autres pour se faire une place au soleil dans un monde en perpétuelle mutation. L'avenir de beaucoup d'étudiants sera compromis. Ensuite, l'analyse que je fais cette situation, c'est un abandon programmé de l'école publique. A titre illustratif, beaucoup de nos élites politiques envoient leurs enfants dans les meilleures écoles pour étudier car qu'ils savent que notre système éducatif est toujours à la traîne. Mais, s'il y avait la volonté politique, on pouvait redresser l'école malienne. Je l'interprète comme un manque de volonté politique. Et en dernière instance, il y a aussi, le rôle passif des parents d'élèves qui ne disent absolument rien du tout ainsi que l'association des élèves et étudiants du Mali qui ne sont pas soucieux par la qualité de l'enseignement et sont à la recherche du profit. Ces deux instances n'ont jamais pris comme soucis l'amélioration de la qualité des écoles par le recrutement d'enseignants de qualité, d'exams crédibles. On ne voit jamais ces points dans leurs revendications. L'AEEM n'a jamais dit, on veut étudier, on veut des enseignants de qualité. Ce qui fait que tout le monde est un peu fautif en un mot.

### **Quel message avez-vous à lancer ?**

**Dr.F. T :** J'invite les décideurs politiques à faire des réformes. Et ces réformes, si on peut insister sur le retour à l'enseignement syllabique, cela serait une bonne chose pour redorer le blason de notre système éducatif. Aux parents d'élèves, d'exiger un enseignement de qualité parce que parmi les parents, il y en a certains qui suivent la formation de leurs enfants. L'appel à l'endroit de l'AEEM s'est de veiller à la bonne application des programmes et aussi de veiller à la qualité de l'enseignement. Parce que sans ces trois acteurs, il n'y a pas de solution mais ils se mettent ensemble l'école malienne retrouvera son lustre d'autan.

■ Interview réalisée par Ibrahim Sanogo

## Traque de l'argent d'origine douteuse : Plus de 124 milliards de F CFA mis à l'index par la CENTIF en 2019

■ ■ En 2019, il a été porté à la connaissance de la Cellule de renseignement financier (CRF) du Mali, que des expatriés d'origine asiatique ont clandestinement transféré hors du pays la somme totale de 11.138.566.776 FCFA. Cette note d'information a été traitée comme une Déclaration d'opération suspectée (DOS) et le rapport d'enquête qui en a résulté, a été transmis au parquet. Cette affaire porte à 124.031.986.496 FCFA, le montant suspect pisté par la Centif en 2019... » C'est ce qui ressort du rapport d'activité de la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif) remis à la presse, le mercredi dernier, à la faveur d'un déjeuner de presse qu'elle a organisé dans un hôtel de la place. D'entrée de jeu, le président de la Cellule, Marimpa Samoura, a rappelé la place et les mis-

sions de l'institution qu'il dirige. Selon lui, la loi n°2016-008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dispose en son article 60, que la Centif est chargée de recevoir les Déclarations d'opérations suspectes, de leur traitement et leur transmission devant les Procureurs dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. À cet égard, au plan opérationnel, la Cellule est chargée de recueillir, analyser, enrichir et exploiter tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination des sommes ou la nature des opérations ayant fait l'objet d'une déclaration ou d'une information reçue. Elle reçoit aussi toutes autres informations utiles nécessaires à l'accompagnement de sa mission notamment celles communiquées par les

autorités de contrôle ainsi que les officiers de police judiciaire qu'elle traite, le cas échéant comme en matière de déclaration d'opération suspecte (DOS). Elle peut demander la communication d'informations détenues par elles et susceptibles d'enrichir les DOS.

Au plan stratégique, elle peut effectuer ou faire réaliser des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au niveau du territoire national. Elle anime et coordonne, en tant que de besoin, au niveau national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services relevant du ministère chargé de la Sécurité ainsi que les organismes qui y sont rattachés pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration.

Elle participe également à l'étude des mesures à mettre en œuvre pour faire échec aux circuits financiers clandestins, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme. Elle développe, en relation avec les directions concernées du ministère en charge des Finances, de ceux en charge de la Justice et en charge de la Sécurité, l'action internationale de lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.





Fort du pouvoir que lui confère la loi, la Centif a reçu des assujettis, 62 déclarations d'opérations suspectes (DOS), dont 56 en provenance de 11 établissements bancaires, 5 émanant du Système financier décentralisé (SFD) et une d'une entreprise et profession non financière désigné (EPNFD). Ces déclarations ont porté sur la somme de 12.643.419.720 FCFA.

Également dans le cadre des échanges de renseignements et conformément à l'article 78 de la loi uniforme, la Centif a été saisie d'une Cellule partenaire d'une information relative à des opérations de transferts d'argent clandestines effectuées par des expatriés asiatiques installés dans notre pays. Pour des besoins d'enquête, nous taïrons le nom du pays en question. Mais, le montant en jeu est très important pour le passer sous silence. Il s'élève exactement à environ 887.867.440 FCFA.

Le rapport indique que l'opération s'est déroulée entre le 1 septembre et le 9 décembre 2019. Les ressortissants de pays tiers ont été aidés dans leurs opérations clandestines par des collaborateurs maliens. Grâce au service d'une firme internationale de transfert d'argent, dont nous taïrons le nom pour ne pas gêner l'enquête, ces expatriés et leurs complices maliens, au nombre de 108 personnes,

ont réussi à rapatrier vers leur pays d'origine ce montant faramineux au moyen de transferts. Qui a nécessité au total 298 opérations de transferts en l'espace de 3 mois.

Selon notre interlocuteur, les montants fractionnés envoyés par opérations individuelles variaient entre 2.900.000 et 3.000.000 de FCFA afin de contourner les règles de transfèrement appliqué par la société. Celle-ci consiste à présenter un justificatif pour tout dépôt supérieur à 3.000.000 de FCFA. Mais, bien malin, celui qui prend les autres pour des sots. Ces opérations clandestines ont été observées dans un pays voisin qui a immédiatement alerté la Cellule malienne. Aussitôt informée, celle-ci a ouvert une enquête qui lui permet de mettre le grappin sur les délinquants.

L'affaire a été transférée à la justice. Aux dires des responsables de la Cellule, beaucoup d'autres affaires ont été portées devant les tribunaux. Mais, la complexité des dossiers fait que le dénouement prend parfois du temps. N'empêche, les enquêteurs de la Cellule ne s'encombrent pas de cette lourdeur de la Justice, a assuré le patron de la Centif.

Auparavant, le magistrat maison, Modibo Sacko et le secrétaire général de l'Institution, Coulibaly Fatoumata Hako, ont entretenu les journalistes sur les enjeux de l'information

dans le travail de la Centif. Tous les deux ont insisté sur les effets contraires qu'une communication non maîtrisée peut avoir sur le travail des enquêteurs de la Centif. Pour ce faire, tous les deux ont plaidé pour une communication intelligente des actions de ce dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme du fait de la complexité de la matière à combattre.

Dans certains pays notamment en Europe ou aux États-Unis, les structures similaires sont totalement barricadées pour maintenir la discrétion absolue autour de leur activité. Cela pour non seulement marquer d'un sceau particulier la confidentialité de leurs opérations, mais aussi éviter toute possibilité de fuite d'informations. Pour cela, les agents qui y travaillent, vivent dans l'anonymat absolu, d'abord pour plus d'efficacité ensuite pour leur sécurité. Car, les présumés coupables de ces genres d'opérations clandestines n'hésitent pas sur les moyens pour parvenir à leur fin. Ne dit-on pas sous certains cieux que «la fin justifie les moyens» ?

**Amadou O. Diallo**  
Source : Essor

## Revue annuelle du CCNEJ-Mali : Des activités de sensibilisation et de plaidoyer réalisées en faveur de la population

Le Conseil Consultatif National des Enfants et Jeunes du Mali (CCNEJ-Mali) a procédé, le samedi 10 avril 2021, à la revue annuelle de ses activités de 2020 à 2021. Il ressort de cette cérémonie que des activités de sensibilisation et de plaidoyer ont été réalisées en faveur des enfants et des filles, bref, en faveur de la population malienne. Ladite cérémonie a enregistré la présence de la coordinatrice du CCNEJ-Mali, Nènè Goïta, de la chargée de la communication de plaidoyer et des relations extérieures du CCNEJ-Mali, Mariam Aldjanabangou, du représentant de l'UNICEF-Mali, Ismaël Maïga, du représentant de EDUCO-Mali, Amadou Keïta et des membres du CCNEJ-Mali.

Créé officiellement sous le n° 0866/G-DB du 21 Octobre 2015, le CCNEJ, selon la coordinatrice, Nènè Goïta, est la structure faitière des autres organisations et groupements d'enfants et de jeunes évoluant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits humains en général, ceux de l'enfant en particulier. Avant de signaler que l'actuel bureau du conseil consultatif qu'elle coordonne a pris fonction en mars 2020 pour un mandat de trois ans. Selon la coordinatrice du CCNEJ-Mali, Nènè Goïta, l'objectif de cette revue annuelle est de faire un état des lieux, d'évaluer les activités qui ont été réalisées par le Conseil Consultatif National des Enfants et Jeunes du Mali (CCNEJ-Mali) entre 2020 et 2021. A cet effet, elle dira que des activités de sensibilisation et de plaidoyer ont été réalisées en faveur des enfants et des filles. Par ailleurs, elle a mis l'accent sur la paix et la sécurité pour l'épanouissement des enfants. Enfin, Nènè Goïta a remercié les partenaires comme l'UNICEF, EDUCO Mali. A sa suite, Makan Sylla du CCNEJ-Mali a fait une présentation des activités réalisées pour le CCNEJ-Mali durant cette première année de la mandature actuelle dont « La facilitation d'un réseau d'échange dynamique entre adolescents et jeunes sur le bien-être, la santé mentale et la prévention



des violences dans le contexte de l'épidémie à COVID-19 au Mali » financée par l'UNICEF ( Bureau du Mali) ; la célébration de la journée internationale des droits de la jeunes fille (11 Octobre), financée par Plan International ( Bureau du Mali) ; la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant et de la CDE (Convention relative aux Droits de l'Enfant -20 Novembre), financée par l'ONG Educo ( Bureau du Mali) ; la Campagne d'appui au renforce-

ment des capacités et à l'engagement des Adolescents et Jeunes sur la santé sexuelle financée par le Champions of Global Reproductive Rights. Au cours de cette cérémonie, le CCNEJ-Mali a remis des attestations de reconnaissance à ses différents partenaires comme l'UNICEF, EDUCO-Mali.

A.S

Source : Le Républicain- Mali

## Nouvelle CENI : Le Colonel Abdoulaye Maiga échange avec les partis politiques

C'est au cours d'une réunion d'environ 2 heures d'horloge que le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a échangé avec les partis politiques qui ont bien voulu répondre à son invitation relative à un certain nombre de sujets qui intéressent la vie de la nation.

Il s'agit de l'aide publique aux partis politiques, du nouveau découpage administratif et de la composition de la nouvelle CENI.



Dès l'entame de la rencontre, le rapporteur du département a procédé à la lecture du rapport introductif. C'est après cette lecture détaillée que les partis politiques ont fait connaître leur avis sur la composition et le fonctionnement de la structure qui va être chargée de l'organisation des élections à venir. Certaines formations politiques se sont focalisées sur l'organe unique de gestion des élections. Pour rappel, Le département en charge de l'Administration territoriale, engagé dans la recherche d'un large consensus et de l'inclusivité, a fait parvenir, en date le 8 mars dernier, une correspondance sollicitant les propositions des partis politiques sur la composition de la CENI et la suppléance des députés. Il ressort d'une présentation faite au cours de la rencontre d'hier que sur la question de la composition de la CENI et ses démembrements, la majorité des formations politiques a proposé la mise en place d'un organe unique de gestion des élections (OGE). Cette demande a été réitérée par la majorité des responsables politiques présents au cours de cette rencontre.

Cependant, certains partis politiques, selon la présentation, ont opté pour la composition d'une CENI de 15 membres environ. Concernant la question de la suppléance des députés, les leaders politiques présents se sont dits favorables à cette initiative, « qui permet de réduire le coût financier souvent très élevé et un délai contraignant en cas d'élections partielles».

Par rapport à la réorganisation territoriale, cer-



tains partis ont demandé de faire la distinction entre la circonscription administrative et la circonscription électorale. À ce propos, ils ont insisté pour obtenir la révision de la disposition qui prévoit un député pour chaque Cercle.

Le ministre de l'Administration territoriale a annoncé que son département a élaboré un projet de réorganisation territoriale. Ce projet, dont la présentation a été faite au cours de la rencontre, prévoit 111 cercles, 372 arrondissements. Selon la présentation, le nombre des Communes ne sera pas impacté. Des restitutions régionales sont prévues courant mois d'avril 2021 et l'étape suivante sera de préparer l'avant-projet de texte dans le cadre de cette réorganisation territoriale, a-t-il assuré. Aussi, le ministre Maiga, de rappeler que les partis n'ont pas été invités pour parler de l'organe unique de gestion des élections, mais pour échanger avec lui et son équipe sur la composition de la nouvelle CENI. Selon lui, son département fait partie du gouvernement et un programme gouvernemental existe conformément audit programme, et à l'instar des autres ministères, son département s'y soumet. Il a enfin demandé aux responsables des partis politiques de s'impliquer « personnellement » pour que ce processus ne soit pas une nouvelle source de tension pour notre pays. Par ailleurs, le ministre Maiga assurera de sa volonté d'organiser des élections démocratiques, transparentes, crédibles et apaisées à l'issue de la Transition. Pour lui, la création du Comité d'orientation stratégique sur les réformes politiques et institutionnelles vient conforter cette volonté.

■ Moctar Sow

# La solution locale au problème global des élections au Mali : Refondation profonde du système électoral malien

## PROPOSITION DE SOLUTION CONCRETE VERS DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES TRANSPARENTES POUR UN DEVELOPPEMENT NATIONAL DURABLE

« Dans la vie, il ne faut jamais lutter contre les hommes, il faut lutter contre le système », selon le Sage Nelson Mandela.

Désormais, le peuple malien doit s'assumer pour se faire écouter et respecter. Ce peuple qui a tant subi doit exiger le changement de ce système de trucage électoral contagieux pour aspirer à l'instauration d'une démocratie transparente et l'émergence d'un développement multiforme durable et profitable à tous. Dans ce contexte de la transition 2020-2022, le peuple malien doit être foncièrement convaincu qu'il ne pourra compter sur aucun autre pays de la planète terre pour implanter et consolider dans sa patrie un système électoral réellement indépendant et sincèrement transparent.

### Le Cas du Canada

Le système électoral canadien est, sans doute, parmi les meilleurs au monde. Au Canada, les affaires électorales sont bien pilotées par le : DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS DU CANADA(DGEC). Ce (DGEC) est « Nommé par une résolution de la Chambre des communes (NDLR : Assemblée Nationale), le directeur (DGEC) fait rapport directement au Parlement et est complètement indépendant du gouvernement en place et des partis politiques. »

« Le directeur général des élections du Canada(DGEC) fait : la nomination des Directeurs de scrutins, DS,(un dans chacune des 338 circonscriptions électorales)...»

« Le directeur du scrutin (DS) est responsable de la gestion et du contrôle des scrutins fédéraux au sein de la circonscription pour laquelle il est nommé. »

Contrairement à plusieurs pays occidentaux dont la France, les Etats-Unis d'Amérique... qui ont limité les mandats de leurs dirigeants



élus, le système électoral du bureau d'Elections Canada n'impose pas de limitation de mandat électif aux hauts dirigeants canadiens. Car, grâce aux solides et réciproques confiances dans les collaborations entre les membres de la bonne équipe du Directeur Général des Elections, aucune possibilité n'est laissée aux électeurs, aux gouvernements, aux partis politiques et aux riches personnes ou groupes de personnes, de frauder, de truffer, d'influencer ou d'acheter les votes des citoyens canadiens. Ainsi, les dirigeants canadiens élus dans le domaine politique ou syndical reflètent, sans aucun doute, la pure volonté de la majorité des citoyens qui se sont démocratiquement exprimés dans les urnes. La protestation et la résignation, ne dépendent pas de la couleur de la peau humaine mais plutôt de la rigueur éducative.

En Afrique en général et plus particulièrement au Mali, les présidents continuent à falsifier le vote du peuple. Les maliens se résignent souvent par fatalisme. Il est temps que ce peuple malien se mette debout sur ses deux pieds (Bonté et Honnêteté) avec détermination pour briser les chaînes infernales du trucage électoral. Ces chaînes de brigandage électoral attachées aux pieds et bras des citoyens maliens depuis 50 longues années. Seules les

protestations persistantes et pacifiques permettront à l'écrasante majorité des maliens de détruire ce système électoral mafieux et frauduleux imposé par une infime minorité de dirigeants maliens.

Personne n'a besoin d'être politologue ou sociologue pour comprendre que ce sont les tripatouillages faits par le ministère de l'Administration territoriale et la Cour constitutionnelle, aux termes des élections présidentielles de 2018 et celles législatives de 2020, qui ont grandement contribué à créer et à aggraver l'actuelle tension sociopolitique au Mali. Afin de résoudre entièrement ce dangereux problème sociopolitique, les maliens doivent définitivement refonder l'actuel système électoral par l'instauration d'une nouvelle structure, réellement démocratique et indépendante, qui serait appelée : La CONEIT Mali, la Case de l'Organisateur National des Elections Indépendantes et Transparentes.

### PROCEDURES DE CREATION DE LA CONEIT Mali

Dans la nécessité de purifier l'air dans les chambres des élus intoxiqués depuis 50 ans par un système électoral trop souillé, les maliens doivent passer par une société civile pro-



pre éloignée de tout milieu gouvernemental et politique. Il s'agit des citoyens maliens qui n'occupent aucun poste de responsabilité dans aucune des Institutions, ni non plus dans les mouvements ou partis politiques.

Donc ce sont, des citoyens apolitiques, des responsables d'organisations syndicales, des présidents d'associations, des directeurs de publication de journaux ou revues, des directeurs et animateurs (trices) de radios ou de télévisions privées (au moins 3 ans de pratique) sans oublier des artistes auteurs, des acteurs de cinéma, des comédiens, des sportifs anciens ou nouveaux ayant été au moins 3 fois sélectionnés dans une équipe nationale, qui pourront se réunir pour élire et définir le rôle et le mandat d'une ou d'un ONEIT, Organisateur National des Elections Indépendantes et Transparentes (répondant aux critères cités) comme premier responsable de la CONEIT, Case de l'Organisateur National des Elections Indépendantes et Transparentes.

C'est l'ONEIT, Organisateur National des Elections Indépendantes et Transparentes qui aura à choisir librement une ou un ORS, Organisateur Régional du Scrutin, pour chacune des régions administratives du Mali.

L'ONEIT, les ORS et tous les autres employés de la CONEIT seront des travailleurs à temps plein qui serviront de 08h à 17h, du lundi au vendredi, de janvier à décembre ayant droit chacun à un congé annuel payé de 30 jours.

### OPTIMISME RATIONNEL

La CONEIT Mali, la Case de l'Organisateur National des Elections Indépendantes et Transparentes ne sera pas seulement un organe unique d'organisation des élections, mais surtout une structure totalement éloignée et entièrement dissociée des services du gouvernement et des partis politiques.

### ETUDES DE FIABILITE ET DE FAISABILITE DE LA CONEIT

Des maliens et maliennes patriotes et honnêtes ne manqueront jamais pour justifier la fiabilité de la CONEIT. Peut-on fournir la preuve du contraire ? L'installation efficace et la fonctionnalité efficiente de la CONEIT est réalisable en seulement six (06) mois si cet organe est doté des matériels de fonctionnement nécessaires.

Comme ci-haut spécifié dans le chapitre « PROPOSITION DE SOLUTION CONCRETE... », les bonnes qualités ne sont l'apanage d'aucune race du monde. A l'instar des canadiens qui, par civisme et patriotisme, ont pu devenir une meilleure démocratie électorale, les maliens aussi peuvent adopter les mêmes valeurs humaines pour élaborer un meilleur système électoral.

Partout au monde, qui a vu ou entendu qu'un pays occidental, en période électoral, a solli-

cité un pays africain comme observateur étranger sur un petit bout de son territoire ? Mais, des pays africains, en organisation d'élection nationale, invitent des observateurs internationaux pour attester le « bon déroulement des votes » pourtant trichés d'avance. Avec un optimisme rationnel, il est certain que plusieurs maliens sont pétris d'honnêteté, de persévérance et de détermination patriotiques. Des citoyens qui sont capables de sévir contre ce système électoral malien ténébreux et honteux pour instaurer une autre procédure électorale qui sera exemplaire en Afrique et au monde.

Ainsi, les maliens fermeront hermétiquement les voies de la confiscation perpétuelle du Pouvoir par le braquage électoral et éviterons les coups d'Etat récurrents.

**Telle est la SOLUTION LOCALE capable de résoudre le PROBLEME GLOBAL des élections démocratiques et transparentes pour faciliter la réalisation d'un développement national durable et favorable à tous.**

**Lacine Diawara, Président du BIPREM Faso, Bloc d'Intervention Populaire et Pacifique pour la Réunification entière du Mali et de la NSIT, Nouvelle Société Civile Indépendante pour la Transparence.**

Source : Option

# Renforcement de l'intégration africaine au Mali : Les activités de la politique nationale lancées

Le ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'intégration Africaine, Alhamdou Ag Ilyène a présidé, le vendredi 9 avril dernier, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de lancement des activités de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM). C'était en présence du Maire de la Commune IV, du Secrétaire Général du ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Dr Tangara Néma Guindo, du Chef de Cabinet, Mohamed Ag Albachar, des membres du Secrétariat Général et du Cabinet du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine et des Chefs de services rattachés au département. La cérémonie a également vu la participation des invités de haut rang venus des autres départements ministériels ainsi que des représentants de la société civile.

Dans son intervention, le Délégué Général à l'Intégration Africaine, Mohamed Ag Ahmedou

a rappelé le contexte difficile à la suite duquel le présent atelier s'est tenu. Il a exprimé toute sa reconnaissance aux plus hautes autorités qui ont bien voulu inscrire la PNIAM dans l'agenda de la Transition.

Pour sa part, le ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Alhamdou Ag Ilyène a reconnu que la PNIAM se veut une réponse adaptée à la prise en charge de toutes les préoccupations relatives à l'ouverture sur le monde, la transformation des atouts en savoir et la consolidation du bien-être des Maliens. C'est pourquoi il a exhorté les participants à s'approprier le document et à formuler, si besoin, toutes les recommandations pour optimiser sa diffusion et sa mise en œuvre. Il a insisté sur le fait que depuis les indépendances, le Mali a toujours été à l'avant-garde de la lutte pour l'émergence de l'Afrique par l'intégration de ses peuples.

A ses yeux, cette initiative présente de nom-

breux avantages pour le pays aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il a rappelé que le Mali, étant un pays enclavé, a tout intérêt d'avoir de bons rapports avec ses voisins. Ce, afin de mutualiser les moyens pour renforcer sa sécurité. De plus, sur le plan économique, le Mali peut aussi s'appuyer sur les ports de certains pays voisins. D'où la nécessité de renforcer l'intégration à travers l'UEMOA, la CEDEAO et le G5 Sahel. Des instruments qui, pour lui, permettront de régler certains problèmes dont il est difficile de gérer seul.

S'agissant du plan d'actions assortie de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM), le ministre Ag Ilyène de préciser qu'il permet au Mali de « réaffirmer avec force son indéfectible attachement à l'idéal panafricain et sa foi inébranlable dans la capacité de l'Afrique à s'émanciper de son émiettement pour sortir du sous-développement et de la marginalisation ».

S'y ajoute le fait que le Mali a toujours inscrit en lettres d'or dans toutes ses constitutions sa prédisposition à renoncer à tout ou partie de sa souveraineté pour la réalisation de l'unité africaine.

De ce fait, c'est dans l'ordre normal des choses que le Mali puisse être compté parmi les rares pays ayant conçu et officialisé une politique nationale assortie d'un plan d'action pour faire de l'intégration africaine un facteur de développement et un instrument de promotion de la paix, de la stabilité et de la solidarité. A signaler également que le décret d'approbation de la PNIAM a été contresigné par 17 départements ministériels. C'est dire qu'il s'agit d'un projet éminemment transversal qui nécessite l'implication active desdits départements pour sa mise en œuvre diligente et efficiente. Ainsi, cet atelier visait à partager avec toutes les parties prenantes l'ossature de la PNIAM et de son plan d'action en vue de rendre effective son opérationnalisation dans les meilleures conditions possibles.

**Massiré DIOP**

**Source : l'Indépendant**



## Santé : Ce que nous mangeons est-il propre à la consommation ?

**C'**est fait, et c'est connu de tous, nos marchés sont inondés de produits à la consommation qui n'ont pas, pour la plupart, une autorisation de mise sur le marché dûment délivrée par les services de santé et d'hygiène. **C'est du moins ce qui ressort des propos d'un responsable d'un service de santé et de contrôle qui se confiait la semaine dernière à un confrère de la place. Aveux d'impuissance ? En tout cas pour lui**, il n'y a pas mieux que le consommateur pour faire respecter les normes. Autrement dit, il est mieux que le consommateur soit bien informé pour qu'il soit lui-même responsable de la décision qui le concerne.

En son temps, il avait été demandé, dira ce responsable, de faire une taxe pour que déjà, au cordon aéroportuaire, qu'il ait un agent qui, dès qu'un aliment entre sur le sol malien, prélève l'échantillon, l'analyse pour voir s'il n'a pas de contaminant direct comme des germes. Si c'est indemne, il peut aller à la consommation. Mais, on continue à rechercher les autres contaminants dont l'action n'est pas immédiate dont les métaux lourds... « Si on constate qu'il y a un seuil qui dépasse les normes, on

peut aller retirer le produit sur le marché. Ça n'a pas été fait. C'est pourquoi quand le produit arrive, il y a un échantillonnage qui est fait. Nous n'avons pas le laboratoire, nous sommes contraints d'aller dans un autre laboratoire et il faut payer immédiatement. Les analyses coûtent cher. Souvent, nous n'avons pas de ressources.

C'est pourquoi, nous pensons que les structures qui évaluent les risques doivent avoir les moyens pour faire elles-mêmes l'analyse et rendre rapidement le résultat. Si le produit est indemne, dans les 24h qui suivent, on a les résultats. L'importateur pourra avoir la patience d'attendre ce délai. C'est la meilleure façon de protéger les consommateurs. Ça permet de protéger les populations et aussi de ne pas aussi créer des désagréments pour l'exportateur. Notre rôle n'est pas de bloquer les importateurs ni le revenu des Maliens, mais plutôt de le favoriser ».

La polémique suscitée par l'affaire dite du « Thé Achoura » a en effet relancé les débats et réflexions à propos de ce que nous consommons tous jours. En effet, si dans un premier temps nos services ont mis en cause un certain nombre de lots du Thé Achoura, **des ana-**

lyses labo effectuées à l'étranger ont prouvé que le thé en question était tout à fait sans aucun danger pour la consommation humaine. L'affaire fait couler tellement d'encre et de salive que la commission chargée d'enquêter sur le dossier s'était vu contraint de sortir de son silence pour donner ce qu'elle a appelé la « vraie version » des faits.

Aussi, en faisant l'historique de la situation, il a rappelé qu'ils ont reçu une lettre de l'ambassadeur du Mali en Belgique, où il y avait été notifié l'existence de thé contenant des substances impropres à la consommation. L'ambassadeur avait alors écrit au ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale qui a saisi le ministre de la Santé. C'est partant de là que la structure de contrôle du Ministère de la Santé a entrepris des investigations. Est-elle partie trop vite en besogne ? En tout cas partir d'informations émanant de cette structure la marque Achoura a subi beaucoup de préjudices.

Chose qui obligea les avocats de l'entreprise propriétaire de la marque Achoura à répliquer. Et sans tourner autour du pot, ils ont dénoncé ce qu'ils ont appelé « une cabale contre l'image du thé Achoura ». Des agents de l'État avaient retrouvé un seul paquet contenant deux résidus de pesticide sur un lot de 5 cartons de thé Achoura dans un magasin qui vendait un peu de tout. Ces agents ont fait un rapport sur cette découverte bien qu'il soit très minime. En effet, ils pu mettre en exergue que pour que la quantité découverte vous rende malade, il fallait consommer l'équivalent du résidu trouvé pendant au moins 50 ans.

Auparavant, pour rassurer davantage les populations, la société d'importation, en coordination avec les services de l'État, a envoyé des échantillons issus du lot N° JX 403120046 ( le lot incriminé) pour analyse dans divers laboratoires à l'étranger, notamment, au Maroc, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et en France. Les résultats de tous ces laboratoires confirment que les résidus dont on parlait n'existent pas dans le reste des cartons de thé incriminés. «Tous les résultats sont nets, il n'y a aucune espèce de résidus de pesticides dans l'échantillon incriminé», avaient alors tranché les avocats.

■ Yama DIALLO



## Culture : Le célèbre chanteur du super biton, Aboubacar Kissa dit « cubain » est décédé lundi



Le célèbre chanteur, auteur-compositeur et arrangeur de l'orchestre Super Biton National, Aboubacar Kissa dit « Cubain » est décédé lundi à Bamako, à l'âge de 69 ans dès suite d'une maladie, a appris l'AMAP de source officielle.

Les obsèques de l'illustre disparu ont eu lieu dans sa ville natale de Sansanding (Markala) en présence du ministre de la Culture, de l'artisanat et du Tourisme, Kadiatou Konaré, de plusieurs personnalités administratives et politiques, de la société civile, de nombreux artistes venus de Bamako, Ségou et de la Sous-région, de parents, d'amis et de sympathisants.

« Cubain » formait avec Toussaint Siani et Mamadou Doumbia dit Percey le célèbre trio du Super Biton de Ségou et il est l'auteur de l'un des plus grands succès de ce mythique orchestre qu'est Niéléni, chanté en 1976, pour magnifier la femme et le travail.

En 1992, il fait un album solo avec le titre éponyme « Lampani ». Un morceau dont le clip vidéo a tourné en boucle sur les écrans de l'ORTM plusieurs mois durant avant d'être censuré, nous rapporte son ami et collègue Modibo Diarra dit Bébel. Tombé malade à la

dernière minute, il fut remplacé au pied levé par Percey pour entonner Niéléni.

Aboubacar Kissa a rejoint la ville de Ségou à l'âge adulte. Ce tailleur reconverti musicien était très intéressé par la musique cubaine comme tous les jeunes de cette période d'après indépendance. Il se fera remarquer lors des semaines locales de la jeunesse. Une compétition qui servait à préparer la biennale de la jeunesse. C'est ainsi qu'il intègre les « échos du Royaume bambara de Ségou » (ERBAS), en même temps que les Toussaint Siani et Modibo Diarra, Bébel. Cet orchestre de jeunes avait été mis en place dans le but

de parfaire la formation de ceux qui voulaient intégrer le Biton. C'était une sorte d'école de formation pour les plus jeunes artistes. ERBAS compétissait pour le Cercle de Ségou lors des semaines régionales.

Comme Toussaint, Bébel et Cubain presque tous les autres membres du Super Biton étaient passés par cette « première chambre ». C'est véritablement à partir de 1974 que le trio intègre le Biton. C'était la seconde vague qui a servi à rajeunir cet orchestre, dont les Amadou Bah dit Armstrong, Ibrahima Diombana dit Barbus, Karamoko Niang, Moussa Traoré, Sadio Traoré, Amadou Guindo, Salimou Haïdara, entre autres, avaient déjà écrit les plus belles pages.

Pour son compère Bébel, ils ont travaillé ensemble pendant près de 50 ans. Il juge Cubain comme un homme calme, simple et très respectueux. Il aimait la vie, la musique et sa famille. Aboubacar Kissa dit Cubain avait été décoré de la médaille de chevalier de l'Ordre du mérite national en 2018. Il laisse derrière lui, deux veuves et quatre orphelines.

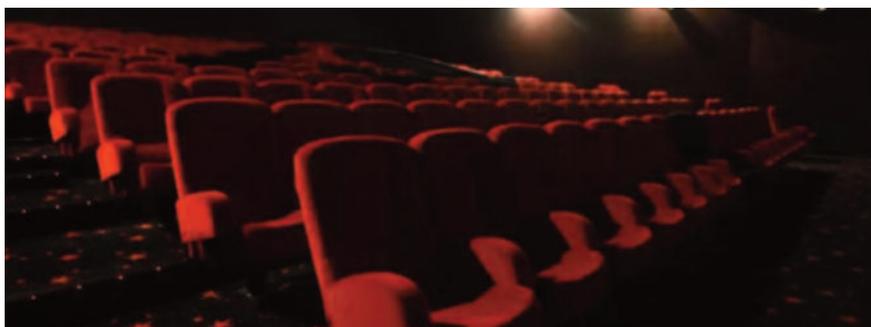
Sa dernière apparition publique fut la prestation du Super Biton à l'occasion de la commémoration des 20 ans de la mort de Balla Moussa Keïta, un monument du cinéma malien, du 6 au 12 mars 2021 au Palais de la Culture et au CICB. Cubain et le groupe avaient animé la cérémonie de clôture de cette manifestation.

YD/KM (AMAP)



# France : Des sénateurs plaident pour une réouverture sur mesure des lieux culturels

Une mission d'information du Sénat préconise la réouverture des lieux culturels en adaptant les protocoles sanitaires en fonction de chaque salle et après autorisation du préfet. Emmanuel Macron tiendra jeudi une réunion sur la réouverture des lieux fermés.



**A**ccélérer sur les concerts tests et rouvrir chaque lieu en fonction du risque : alors qu'Emmanuel Macron doit présider jeudi une réunion sur la réouverture des lieux fermés, une mission d'information du Sénat recommande, mardi 13 avril, un redémarrage sur mesure de la plupart des lieux culturels à partir de la fin du confinement.

"Il est possible de reprendre beaucoup d'activités culturelles sans faire prendre à la population de risques" sanitaires, a déclaré le président de cette mission d'information, Bernard Jomier (apparenté socialiste), en présentant ses conclusions à la presse. "La fermeture de bien des établissements ne paraît pas fondée sur le plan sanitaire", et les maintenir fermés est "une sanction injustifiée", a ajouté l'un des rapporteurs, Roger Karoutchi (LR).

Concrètement, les sénateurs estiment que "les musées et monuments, les cinémas et les salles de spectacle en format assis pourraient être les premiers autorisés à rouvrir de manière progressive", mais ils "ne partagent pas l'option actuelle du gouvernement d'une réouverture uniforme par secteur", a souligné Roger Karoutchi.

Ils proposent au contraire une réouverture sur mesure, sur autorisation du préfet en collaboration avec les élus locaux, "quitte à ce que les dates ne soient pas les mêmes pour tous", a-t-il poursuivi. Cette autorisation préfectorale garantirait "un contrôle du protocole sanitaire", et "l'adéquation de la programmation" à l'établissement.

Les jauges, elles, devraient être adaptées en fonction du volume des salles, de leur disposition et des conditions de ventilation, plutôt qu'une réduction générale à 50 %.

## La jauge de 5 000 personnes pour les grands rassemblements critiquée

Ce cas par cas pourrait à leurs yeux permettre la tenue de davantage de festivals cet été, avec une adaptation "en fonction du protocole sanitaire qu'ils présentent et de leurs engagements en matière de contrôle", plutôt que d'une jauge fixe.

À ce titre, les sénateurs jugent que "la jauge de 5 000 personnes retenue par le gouvernement pour interdire les grands rassemblements paraît arbitraire et ne repose sur aucun fondement scientifique". Estimant insuffisamment probants les concerts tests debout réalisés à l'étranger, ils poussent pour une accélération de leur organisation en France.

D'une manière générale, la mission envisage de limiter l'accès aux spectacles et festivals "de grande jauge" à ceux qui sont vaccinés ou testés négatifs.

La mission, constituée fin janvier, a pu entendre des scientifiques, des représentants des secteurs touchés ou encore d'institutions culturelles étrangères. Mais la ministre de la Culture Roselyne Bachelot n'a pas pu être entendue, ayant été hospitalisée après avoir contracté le Covid-19.

Les lieux culturels sont fermés depuis le 30

octobre 2020, et le président Emmanuel Macron a laissé espérer, lors de l'annonce du troisième confinement fin mars, une réouverture "dès la mi-mai" de certains établissements.

## Réunion sur la réouverture des lieux fermés

Le chef de l'État doit justement présider à l'Élysée, jeudi 15 avril, à 18 h, une réunion pour examiner les protocoles de réouverture des lieux fermés à cause de la crise du Covid-19. "Suite aux rencontres menées par les ministres avec les acteurs des différents secteurs concernés par la fermeture d'établissements, il s'agira d'étudier les protocoles sanitaires envisagés pour la réouverture progressive" de ces lieux, a annoncé mardi la présidence.

Participeront à la réunion, le Premier ministre Jean Castex et les ministres Olivier Véran (Santé), Bruno Le Maire (Économie), Jean-Michel Blanquer (Éducation), Gérald Darmanin (Intérieur), Gabriel Attal (porte-parole), Frédérique Vidal (Enseignement supérieur), Élisabeth Borne (Travail), Roselyne Bachelot (Culture), Jean-Baptiste Lemoine (Tourisme), Clément Beaune (Affaires européennes) et Roxana Maracineanu (Sports).

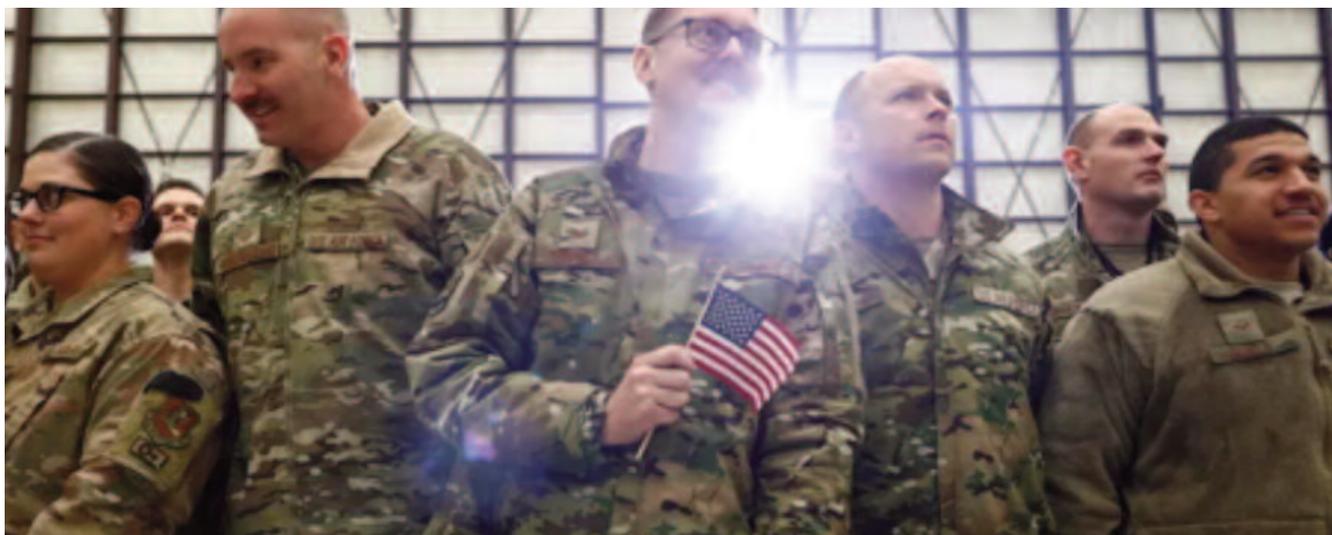
Dans son allocution du 31 mars, Emmanuel Macron avait annoncé la réouverture "avec des règles strictes" à partir de la mi-mai de terrasses de bars et restaurants et de certains lieux de culture fermés depuis le 30 octobre. La rentrée scolaire est, quant à elle, prévue le 26 avril en présentiel dans les écoles et en distanciel pendant une semaine de plus dans les collèges et lycées.

Liées à une amélioration de la situation sanitaire, notamment grâce à la vaccination, les réouvertures s'annoncent complexes à mettre en œuvre avec le maintien des gestes barrières et des protocoles adaptés à chaque type d'activité.

Source : France24 Avec AFP

# Afghanistan : Les États-Unis prévoient de retirer toutes leurs troupes d'ici au 11 septembre

Le gouvernement américain va repousser de quatre mois l'échéance du retrait de son armée d'Afghanistan. À la suite de cette annonce faite mardi, les Taliban ont indiqué leur refus de participer à un sommet avant le départ des forces étrangères.



Le gouvernement de Joe Biden a annoncé, mardi 13 avril, que toutes les troupes américaines quitteraient l'Afghanistan "sans conditions" d'ici au 11 septembre, jour du 20e anniversaire des attentats de 2001 aux États-Unis, malgré les craintes d'un retour en force des Taliban.

Le président américain avait prévenu qu'il serait "difficile" de respecter la date butoir du 1er mai prévue pour le retrait dans un accord conclu par son prédécesseur Donald Trump avec les insurgés.

En repoussant de plus de quatre mois l'échéance, il a provoqué l'ire de ces derniers. "Tant que toutes les forces étrangères n'auront pas complété leur retrait de notre pays, nous ne participerons à aucune conférence censée prendre des décisions sur l'Afghanistan", a tweeté un porte-parole taliban au Qatar, Mohammad Naeem, alors que la Turquie venait d'annoncer la tenue de pourparlers de paix "de haut niveau" du 24 avril au 4 mai à Istanbul.

Départ "coordonné"

"Nous allons entamer un retrait ordonné des forces restantes avant le 1er mai et prévoyons d'avoir sorti toutes les troupes américaines du pays avant le 20e anniversaire du 11-Septembre", avait auparavant déclaré un responsable

américain, assurant que ce départ serait "coordonné" et simultané avec celui des autres forces de l'Otan. "Nous avons dit aux Taliban, sans la moindre ambiguïté, que nous répondrons avec force à toute attaque contre les soldats américains pendant que nous procédons à un retrait ordonné et sûr", a ajouté ce responsable.

Les rebelles afghans ont récemment menacé de riposter par la force en cas de dépassement de la date du 1er mai. Malgré l'accord américano-taliban de 2020, la violence reste très élevée sur le terrain entre les insurgés et les forces afghanes.

Dans une lettre au président afghan Ashraf Ghani, Antony Blinken a récemment prévenu qu'un retrait américain pourrait entraîner "des gains territoriaux rapides" de la part des Taliban. Et le renseignement américain a estimé, dans un rapport publié mardi, que le gouvernement afghan allait "peiner à résister" en cas de retrait de la coalition internationale.

Le résumé de la semaine France 24 vous propose de revenir sur les actualités qui ont marqué la semaine

"Sans conditions"

Au plus fort de leur présence, quelque 100 000 soldats américains étaient déployés dans le pays en 2010-2011. L'ex-président Barack

Obama avait ramené ces effectifs à 8 400 hommes, puis son successeur Donald Trump a poursuivi le retrait : il ne reste plus que 2 500 soldats américains en Afghanistan.

Le responsable américain a prévenu que le retrait décidé par Joe Biden, qui doit s'exprimer mercredi depuis la Maison Blanche sur ce dossier emblématique, serait "sans conditions". "Le président a estimé qu'une approche conditionnelle, comme cela a été le cas au cours des deux dernières décennies, était la recette assurée pour rester en Afghanistan à vie", a-t-il expliqué.

La classe politique américaine était divisée face à l'annonce du retrait. La plupart des démocrates, mais aussi plusieurs ténors trumpistes, ont salué le retour tant attendu des soldats "à la maison". Mais d'autres, dans les deux camps, ont déploré un départ "prématuré". "Retirer les forces américaines d'Afghanistan de manière précipitée est une grave erreur. Cela revient à battre en retraite face à un ennemi qui n'a pas été vaincu, et c'est une abdication du leadership américain", a dénoncé le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell.

Source : France24 Avec AFP

# C1 : Manchester City et Guardiola veulent faire sauter leur plafond de verre

**Vainqueur 2 à 1 au match aller, Manchester City, avec son entraîneur Pep Guardiola, espère enfin atteindre le dernier carré de la Ligue des champions mercredi mais Dortmund et son prodige norvégien Erling Haaland ne s'avouent pas vaincus.**

Cinq ans que le Manchester City de Pep Guardiola se cognent la tête contre un plafond de verre en Ligue des champions. Depuis l'arrivée du Catalan à la tête du club en 2016, jamais le club mancunien n'a atteint les demi-finales de la compétition continentale. Après sa victoire en quarts aller (2-1) face à Dortmund, les Citizens veulent conjurer leurs vieux démons et se rapprocher du Graal, un sacre européen pour lequel ses propriétaires émiratis ont lourdement investi. Mais sur leur route se dresse Erling Haaland : un gamin de seulement 20 ans, convoité par toute l'Europe, actuel meilleur buteur de la C1 (10 buts) devant Kylian Mbappé et capable de jouer un mauvais tour au club où son père Alf-Inge a terminé sa carrière de joueur (2000-2003).

Poker menteur sur l'avenir d'Haaland  
Le poker menteur bat déjà son plein autour de l'avenir de l'attaquant norvégien, entre la position très ferme du Borussia Dortmund, d'un côté, et de l'autre la tournée de son clan en Espagne et en Angleterre pour lui trouver un éventuel point de chute cet été.

"Je peux confirmer que je suis allé à Dortmund pour discuter. Michael Zorc (directeur sportif du BVB) nous a dit clairement que le BVB ne voulait pas vendre Erling Haaland cet été", a ainsi raconté son agent Mino Raiola, sur le site allemand Sport1, lundi.

"Je respecte cette opinion, ce qui ne veut pas dire automatiquement que je la partage", a cependant rajouté le très puissant agent, assurant toutefois qu'il n'y avait "pas de guerre entre nous et le BVB, absolument pas".

Quelques jours plus tôt, pourtant, avec Alf-Inge Haaland, ils étaient allés prêter une oreille attentive aux discours des clubs favoris pour recruter la pépite de 20 ans : le Real et Barcelone en Espagne, Chelsea, Liverpool et... Manchester City en Angleterre. Placée

quelques jours avant le match aller, cette visite et son timing avaient fait beaucoup jaser. Dortmund en danger

Le fait que Haaland ait été muet depuis six matches, que ce soit avec la Norvège ou Dortmund, malgré deux passes décisives, dont celle du but de Marco Reus à Manchester la semaine dernière, n'aide pas non plus à alléger l'atmosphère autour du joueur.

Et ce d'autant plus que la place du club de la Ruhr en Ligue des champions la saison prochaine est plus que menacée : le BVB pointe à la cinquième place en Bundesliga, à sept longueurs de la quatrième et dernière place qualificative pour la C1.

Sans le prestige et les millions d'euros de la principale compétition européenne, Haaland, mais peut-être bien aussi Jadon Sancho ou d'autres, pourraient plus facilement être tentés de céder aux sirènes étrangères.

"Je n'ai rien remarqué, nous n'en avons jamais parlé", a assuré mardi son entraîneur Edin Terzic, interrogé pour savoir si le joueur était distrait par son avenir.

Retrouver le chemin des filets mercredi permettrait au moins à Erling Haaland de recen-

trer le débat sur le terrain tout en contribuant un peu plus à son aura. Il sera d'ailleurs le principal danger pour City qui avait plutôt bien réussi à le museler à l'aller.

Une saison parfaite pour Manchester City ?

Reste que la pression sera très forte pour les Anglais, dominateurs lors de la première manche mais sans faire le trou.

Habitué aux désillusions à répétition sous Pep Guardiola – éliminations en huitième en 2016-2017 et en quart ces trois dernières années –, les Citizens semblaient pourtant largement favoris dans cette confrontation, voire pour la victoire finale.

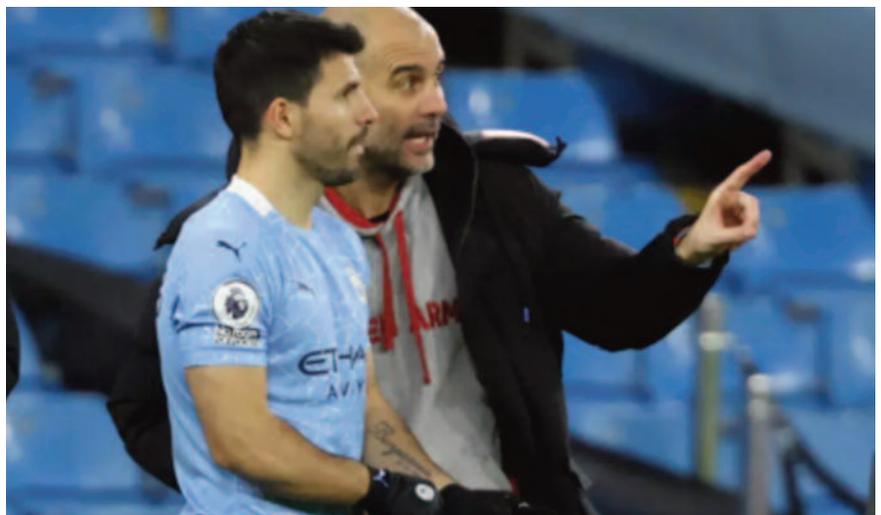
Auteurs cette saison d'une série de 28 succès consécutifs, un record pour un club anglais, et avec un troisième titre de champion d'Angleterre en quatre ans qui semble presque acquis, les Sky Blues entrent dans le "money time" de leur saison.

Après Dortmund, ils joueront une demi-finale de Coupe d'Angleterre contre Chelsea et dans une dizaine de jours la finale de la Coupe de la Ligue contre Tottenham. Dans cet espace de temps, leur rêve de quadruple historique peut aussi bien s'évanouir que prendre davantage corps.

Pour mettre toutes les chances de son côté, Guardiola n'a pas hésité à aligner une équipe B contre Leeds ce week-end, avec une défaite surprise (2-1), sans conséquence au classement.

Mais en laissant Ruben Dias, Ilkay Gündogan, Kevin De Bruyne, Riyad Mahrez ou Phil Foden au repos, le message est clair : cette fois, City mise gros sur l'Europe !

**Source : France24 Avec AFP**





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Les complications dans votre activité s'enchaîneront les unes après les autres. Elles vous demanderont une attention qui vous empêchera de mener vos tâches en heure et en temps. Vous parviendrez à les terminer de justesse, grâce à vos talents.

Toutes vos affaires d'argent devront être à jour, claires et sous contrôle. Il ne sera donc pas question de négliger vos factures, ni de laisser filer vos euros à l'aveuglette, mais plutôt de recadrer certaines de vos dépenses et de faire les bons choix.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Une envie de changement vous taraude, mais vous ne saurez pas par quoi commencer. Avant de vous précipiter, prenez le temps de réfléchir à ce que vous voulez. Il y a certaines pistes professionnelles que vous n'avez pas explorées. Pluton pourrait vous faire la surprise d'une rentrée d'argent inattendue. Par exemple un trop-perçu, un remboursement sur lequel vous ne comptez pas ou une aide à laquelle vous avez droit. Dans tous les cas, cette rentrée d'argent tombe à point nommé !



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous pouvez amorcer une nouvelle façon de travailler. Du changement flotte dans l'air à la fois dans vos tâches et dans l'organisation. Celle-ci fait défaut et vous en êtes pénalisé. Une recherche d'emploi peut s'amorcer et prendre beaucoup de temps.

Le climat financier est mitigé. Vous disposez de moyens stables, mais insuffisants parce que vous avez en ce moment de nombreuses charges. Le salaire ne vous apporte pas assez. Un désir de gagner plus se fait sentir et la patience est recommandée.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Toute activité vous demandera une forte dose d'énergie. Vous la fournirez parce qu'il le faudra bien, mais vous traînerez des pieds en fin de journée. Vous ne saurez pas si ces félicitations sur votre travail seront sincères ou calculées pour vous encourager.

Vous devrez impérativement vous connecter à votre compte afin d'effectuer un virement. Vous ne pourrez y accéder, car le site sera en maintenance. Vous craignez un découvert, car vous aurez des frais et il vous sera impossible de les reporter.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous aimez travailler avec des collègues, car des sentiments amicaux ont pu arriver récemment. Si vous coopérez, pensez à écouter les propositions qui arrivent. Votre implication et conscience professionnelle pourraient faire de l'ombre à des collaborateurs.

La prudence est conseillée pour éviter de dépenser dans des frais inutiles. Vous êtes sujet à des coups de coeur et à des moments où l'impulsivité peut vous faire craquer sur des articles qui reviennent cher. Prenez le temps de réfléchir à vos priorités.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

La communication est favorisée et vous aiderez à tisser des liens professionnels intéressants. Si vous cherchez un emploi, votre réseau vous aidera prochainement à décrocher un entretien. En poste, vous aurez oui-dire d'une place qui pourrait bien vous intéresser.

Sécurisé par un coup d'oeil sur vos comptes bancaires, vous aurez le champ libre pour penser au mois prochain. Qu'il s'agisse des vacances ou d'une grosse dépense, vous ne perdez pas de temps pour budgétiser tout ça dès à présent.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

L'activité actuelle vous fatigue. On vous demande beaucoup et vous devez fournir des résultats efficaces sous un délai assez court. Il ne faut pas vous décourager, car pour le moment, vous multipliez les efforts et la satisfaction n'est pas au rendez-vous.

Les dépenses continuent d'être importantes, car vous traversez un moment où les factures se suivent. Il ne vous reste guère de trésorerie après les prélèvements obligatoires. Il est essentiel de lâcher prise sur la situation qui est simplement passagère.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vous n'arriverez pas à aborder vos occupations avec sérénité. Il y aura quelque chose qui clochera. Vous aurez besoin de faire vos preuves, mais vous vous fatiguerez à la tâche. Ne vous comparez pas aux autres. Vos qualités parleront d'elles-mêmes.

On vous demandera de l'argent d'un côté, on refusera de vous en octroyer de l'autre. Vous serez pris dans un étau, constamment acculé pour préserver votre équilibre financier. Un bonus aujourd'hui pourrait cacher des frais plus importants demain.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Le trigone Mars/Jupiter annonce un déplacement, voire une mutation. Quelque chose de souhaité, donc pas de contrariétés à prévoir. Toutefois, assurez-vous que tout ce dont vous avez discuté sera bien respecté. À noter noir sur blanc ! Vous gérez de mieux en mieux ! Vos charges de fonctionnement s'allègent, vous parvenez à réduire les coûts de certains postes, ce qui vous dégage une petite épargne pour les vacances ou pour les plaisirs que vous aimez vous accorder tout au long de l'année.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

N'attendez pas que les choses arrivent toutes seules. Si vous voulez que les lignes bougent, agissez sans attendre. Faites savoir haut et clair ce que vous voulez et n'hésitez pas à négocier rudement pour obtenir la promotion espérée.

Vous n'aurez pas beaucoup de temps à consacrer à vos finances aujourd'hui, ni même l'envie. Vous préférez laisser vos comptes de côté pour vous amuser, vous détendre ou plancher sur un projet professionnel qui vous tient à coeur.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Ce n'est pas facile pour vous de supporter le stress actuel. Votre nature entreprenante entraîne vos collaborateurs vers de l'optimisme. Votre engouement séduit et apporte une bonne ambiance malgré votre autorité qui commence à irriter les forts égos.

La prudence est conseillée pour ne pas faire d'erreurs. Vous donnez le meilleur de vous et cette générosité finit par déséquilibrer votre budget. Les dépenses sont éparpillées, mais nombreuses et occasionnent une impossibilité de faire de solides économies.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

La rétrogradation de Saturne vous laissera le temps de souffler. Ce climat tendu ne vous empêchera pas de donner un coup de collier. Au contraire, l'absence de pression vous incitera à accélérer la cadence ou le développement de votre activité.

Sous vos airs de ne pas y toucher, vous serez dur en affaire et il sera difficile pour ne pas dire impossible de vous rouler dans la farine. En parlant de blé, ce que vous aurez semé en termes de placement ou d'économie vous assurera de bonnes récoltes.



**SAER GROUP C'EST:**

**+ de 400  
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de  
**26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement  
de la marque SAER.

**SAER GROUP**